

Objectif Zéro

RAPPORT 2021 SUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE



PARKLAND

Faits saillants

2021 aura été une année charnière pour Parkland. Le lancement de notre stratégie de développement durable a marqué un tournant dans la prise en compte des enjeux ESG sur l'ensemble de nos activités. Pour nous guider dans cette démarche, nous nous sommes fixé des objectifs significatifs et quantifiables. Nous sommes fiers des progrès accomplis et nous nous réjouissons de vous en dire plus sur notre Objectif Zéro.



Notre équipe

Nous veillons au bien-être de nos collaborateurs, de nos clients et de nos actionnaires



Environnement

Nous protégeons l'environnement que nous avons en partage et nous étudions des solutions innovantes pour un avenir plus durable.



Partenaires

Nous cultivons des relations mutuellement profitables au service de la prospérité environnementale, sociale et économique.

Sol a franchi le seuil des **3**

ans sans accident avec arrêt de travail



+ de **125,000**

véhicules de promenade retirés de la circulation (en équivalence) depuis 2019 grâce à la production de carburants à faible teneur en carbone à la raffinerie de Burnaby



Poursuite de la stratégie relative aux relations avec les peuples autochtones au Canada

Formation Diversité et inclusion 2021

110 RESPONS-ABLES | **700** HEURES

Formation des salariés

300 HEURES



Dans le cadre de notre stratégie solaire, 5 dispositifs photovoltaïques de pointe ont été installés sur des sites de vente au détail dans les Caraïbes ; d'ici 2023, on devrait en compter plus de 70



Publication du Code de conduite fournisseur

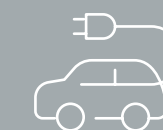


Croissance responsable

Dans l'évolution de notre entreprise, nous mettons la priorité sur le développement durable.

Développer, diversifier, décarboner

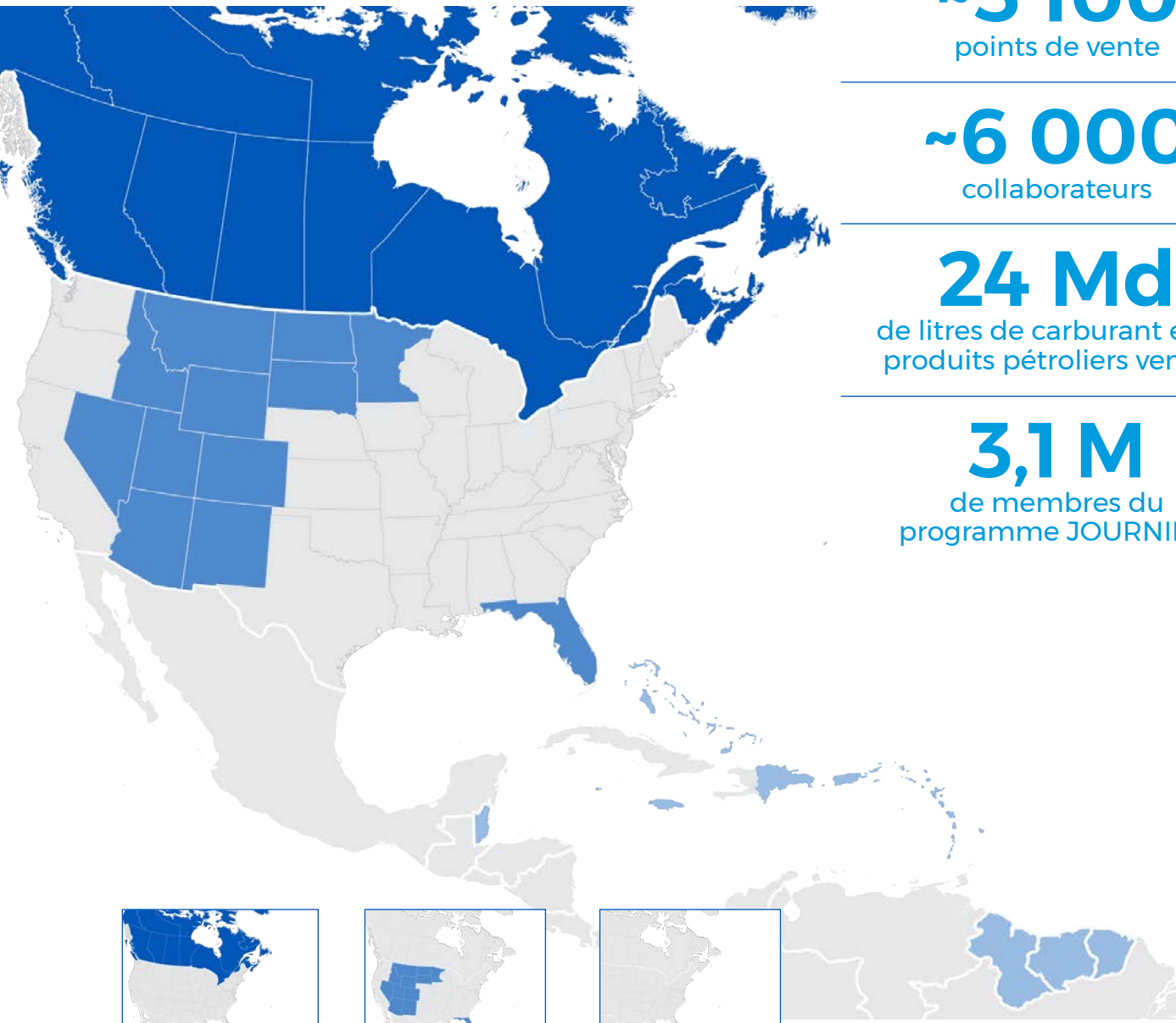
Lancement de la stratégie de Parkland pour la transition énergétique à l'occasion de la Journée des investisseurs



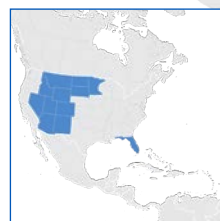
Réseau de recharge pour véhicules électriques

Planification du plus grand réseau, en nombre de sites, de recharge ultra-rapide pour véhicules électriques en Colombie-Britannique (Canada)

À propos de Parkland



CANADA



ETATS-UNIS



INTERNATIONAL

+ de 11,5 \$ Md
Valeur de l'entreprise¹

~3 100
points de vente

~6 000
collaborateurs

24 Md
de litres de carburant et de produits pétroliers vendus

3,1 M
de membres du programme JOURNIE^{MC}

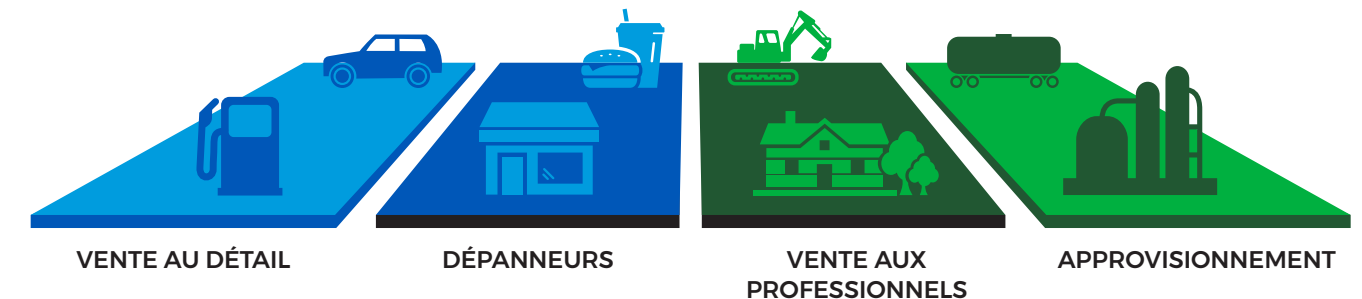
Au 31 décembre 2021
¹ Mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs et note sur certaines mesures financières ».

Notre objectif Énergiser et propulser les communautés

Société canadienne active à l'international, avec une présence dans 25 pays, Parkland a pour objectif de fournir à sa clientèle les carburants ainsi que les articles de dépannage et d'alimentation qui lui sont utiles aujourd'hui, tout en anticipant la mutation de ses besoins. Nous répondons à des besoins importants de nos communautés en leur fournissant les carburants essentiels à leurs déplacements, une offre alimentaire de qualité et des articles de commodité, tout en les aidant à atteindre leurs objectifs de réduction de leur impact environnemental.

Parkland s'est dotée d'une stratégie équilibrée pour s'assurer une croissance durable et pérenne tout en continuant à répondre à la mutation des besoins de ses clients dans une économie bas carbone. Dans le cadre de notre transition énergétique, nous prévoyons de développer, de diversifier et de décarboner nos activités, en misant sur nos atouts pour saisir des opportunités bas carbone. Notre stratégie repose sur notre personnel ainsi que sur nos valeurs en matière de sécurité, d'intégrité, de communauté et de respect, qui sont profondément ancrées dans toute l'entreprise.

Nos activités



Nos marques et nos partenariats



Table des matières

- 1 Faits saillants
- 3 Profil de Parkland
- 7 Message du président du conseil d'administration
- 8 Message du président et chef de la direction
- 9 Notre démarche de développement durable

13 Notre Équipe

Sécurité et préparation aux situations d'urgence
Diversité et inclusion
Gouvernance et éthique

19 Environnement

Changements climatiques
Transport et stockage de produits
Gouvernance et éthique

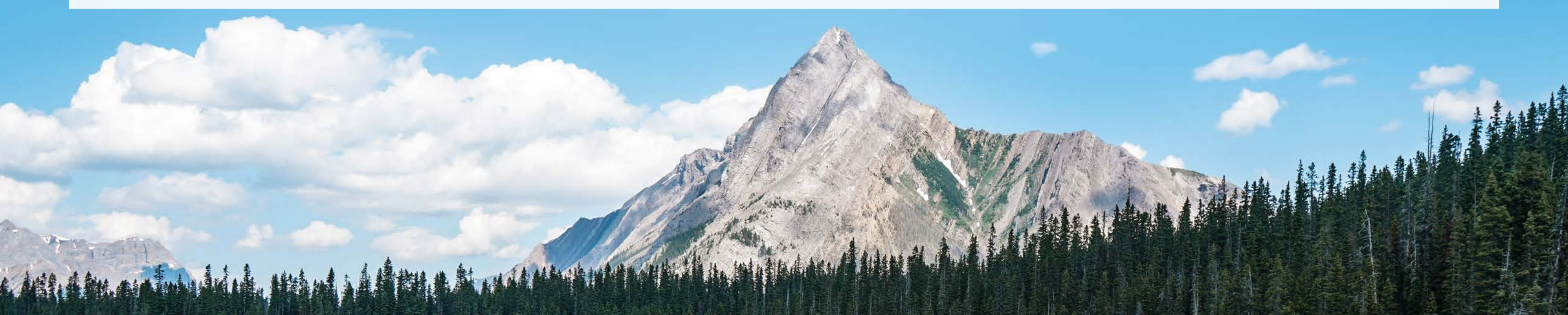
29 Partenaires

Diversité et inclusion
Gouvernance et éthique

33 Croissance responsable

Changements climatiques
Sécurité et préparation aux situations d'urgence
Transport et stockage de produits
Diversité et inclusion
Gouvernance et éthique

37 Informations à déclarer en matière de développement durable



Message du président du conseil d'administration

Parkland s'est fixé une priorité qui forme le cœur de sa démarche de développement durable : l'Objectif Zéro. En tant qu'entreprise, nous cherchons certes à générer de la croissance et un retour sur investissement pour nos actionnaires, mais cela ne nous empêche pas de viser le zéro dans bien des domaines – zéro accident, zéro déversement, zéro tolérance envers le racisme et la discrimination. Sans oublier le rôle clé que nous jouons pour aider les gouvernements à atteindre zéro émissions nettes à horizon 2050.

Ce plan se trouve intégré à l'ensemble de nos activités, que nous pilotons au moyen de décisions stratégiques et d'investissements destinés à réduire notre impact environnemental tout en créant de la valeur et un retour durable sur investissement pour nos actionnaires.

Le lancement de la stratégie de développement durable de Parkland en 2021 a marqué un tournant dans la prise en compte de cette problématique en interne. Nous nous appuyons désormais sur des objectifs signifiants et quantifiables, organisés selon quatre axes : l'humain, l'environnement, les partenariats et la croissance responsable.

Chez Parkland, le développement durable signifie fournir à nos clients de façon sécuritaire et fiable l'énergie et les produits dont ils ont besoin tout en prenant des décisions stratégiques et en optant pour des investissements novateurs, à forte valeur ajoutée, qui contribuent à un avenir plus sobre en carbone. En parallèle, nous sommes déterminés à poursuivre nos activités de manière sécuritaire et efficace, à protéger la planète que nous avons en partage et à soutenir nos communautés. Notre démarche de développement durable s'inscrit dans le prolongement de nos valeurs cardinales : sécurité, intégrité, communauté et respect.

À l'occasion de la Journée des investisseurs 2021, l'équipe de direction de Parkland a présenté sa stratégie globale de transition énergétique en vue d'une croissance durable, qui peut se résumer en trois mots : développer, diversifier, décarboner. Ainsi, nous pourrions continuer de fournir à notre clientèle les carburants essentiels à ses déplacements, une offre alimentaire de qualité et des articles de commodité. Nous apportons un service indispensable aux populations et, dans tous les aspects de notre activité, nous nous efforçons

d'anticiper constamment l'évolution des besoins de nos clients, que nous nous employons par ailleurs à accompagner dans la réduction de leur impact environnemental en leur proposant toute une gamme de choix. Ainsi, au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi le développement de nos activités de vente de détail, d'alimentation et de fidélisation, nous avons doublé notre production de carburants renouvelables, nous avons élargi nos activités de compensation carbone, et enfin, nous avons renforcé notre réseau de recharge de véhicules électriques.

Un pan essentiel de cette stratégie consiste à préserver notre capacité à façonner l'avenir des carburants renouvelables pour aider nos clients à réduire leurs propres émissions, soutenir les gouvernements dans leur objectif de neutralité carbone et répondre aux besoins d'un avenir sobre en carbone. Nous nous sommes engagés à diminuer l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de champ d'application 1 et 2 d'ici 2030, de 15 % dans notre activité Raffinage et de 40 % dans notre activité Marketing.

La stratégie de développement durable de Parkland sera notre fil conducteur pour relever le défi : répondre à la demande croissante en énergie, services et biens produits de manière responsable, tout en proposant une vision à long terme pour assurer la prospérité des générations futures sur le plan environnemental, social et économique.



Jim Pantelidis
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



Message du président et chef de la direction

NOTRE RÔLE MOTEUR POUR PROPULSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2021 aura été une année charnière pour Parkland. En sus de nos excellentes performances sur le plan opérationnel, financier et de la sécurité, nous avons publié notre deuxième rapport annuel sur le développement durable, dans lequel figurait notre tout premier inventaire des émissions de GES ainsi que la stratégie de développement durable adoptée par l'entreprise dans son ensemble. Assortie d'objectifs signifiants et quantifiables, cette stratégie vise à nous assurer une réussite pérenne. Le présent rapport s'articule autour de grands axes structurants, à savoir l'humain, l'environnement, les partenariats et la croissance responsable, et rend compte des grands enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) en lien avec ces thématiques.

La transition de nos sociétés vers un monde bas carbone représente une immense opportunité de croissance pour Parkland. Cette mutation, outre le fait qu'elle est nécessaire pour assurer la prospérité aux générations futures, recèle en effet un immense potentiel de croissance pour notre secteur, et lui offre la possibilité de contribuer à un avenir sobre en carbone. Dans ce cadre, nous multiplions les initiatives pour assumer pleinement notre rôle : adoption du Pacte mondial des Nations Unies, intégration de plusieurs des objectifs de développement durable de l'ONU à notre stratégie, adhésion à l'objectif des gouvernements de parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050. Un engagement qui se reflète dans nos investissements stratégiques, notamment dans les mesures prises pour réduire nos émissions de GES (toujours notre Objectif Zéro), et dans la palette de choix que nous proposons à nos clients pour les aider à diminuer les leurs.

Cette année encore, les défis planétaires sont légion. Nous restons engagés à soutenir nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires pour les aider à traverser la crise sanitaire, mais l'assouplissement des restrictions et le retour à la normale sur le plan économique nous apparaissent comme des signes encourageants. En revanche, nous voyons apparaître des perturbations macroéconomiques mondiales – inflation, envolée des coûts dans la quasi-totalité des secteurs d'activité – qui soulignent l'importance critique des questions liées à l'énergie à l'échelle mondiale (politique internationale, approvisionnement, sécurité, coût).

En parallèle de nos efforts pour servir au mieux notre clientèle locale et internationale, nous œuvrons sans relâche

pour la transition énergétique. La transition vers une économie bas carbone est un défi complexe qui nécessite une action coordonnée des pouvoirs publics, du secteur privé et des consommateurs pour parvenir à une réduction collective de nos impacts environnementaux. Elle ne pourra pas non plus se faire sans une gamme de solutions de décarbonation. Nous avons décidé de relever le défi en créant des espaces de collaboration, d'opportunité et d'innovation.

Fidèles à notre Objectif Zéro, nous allons donc continuer de répondre aux besoins actuels en énergie ainsi qu'à leur évolution, en mettant à disposition de nos clients toute une gamme de solutions à faible teneur en carbone (carburants renouvelables, crédits carbone, recharge de véhicules électriques et solaire décentralisé). En parallèle, nous allons élargir et diversifier notre offre de produits alimentaires et de commodité, afin de créer des lieux pratiques au plus près de notre clientèle.

Notre capacité à innover et à répondre à des besoins en mutation continuera demain d'être la clé de notre réussite, comme elle l'a été jusqu'à aujourd'hui.

Pour continuer de progresser dans le déploiement de notre stratégie et atteindre nos objectifs, nous collaborons étroitement avec l'ensemble de nos unités d'exploitation à l'élaboration et à l'opérationnalisation d'une feuille de route robuste que nous ne manquerons pas de vous présenter dans notre prochain rapport.



Bob Espey
PRÉSIDENT ET CHEF DE
LA DIRECTION








Notre démarche de développement durable

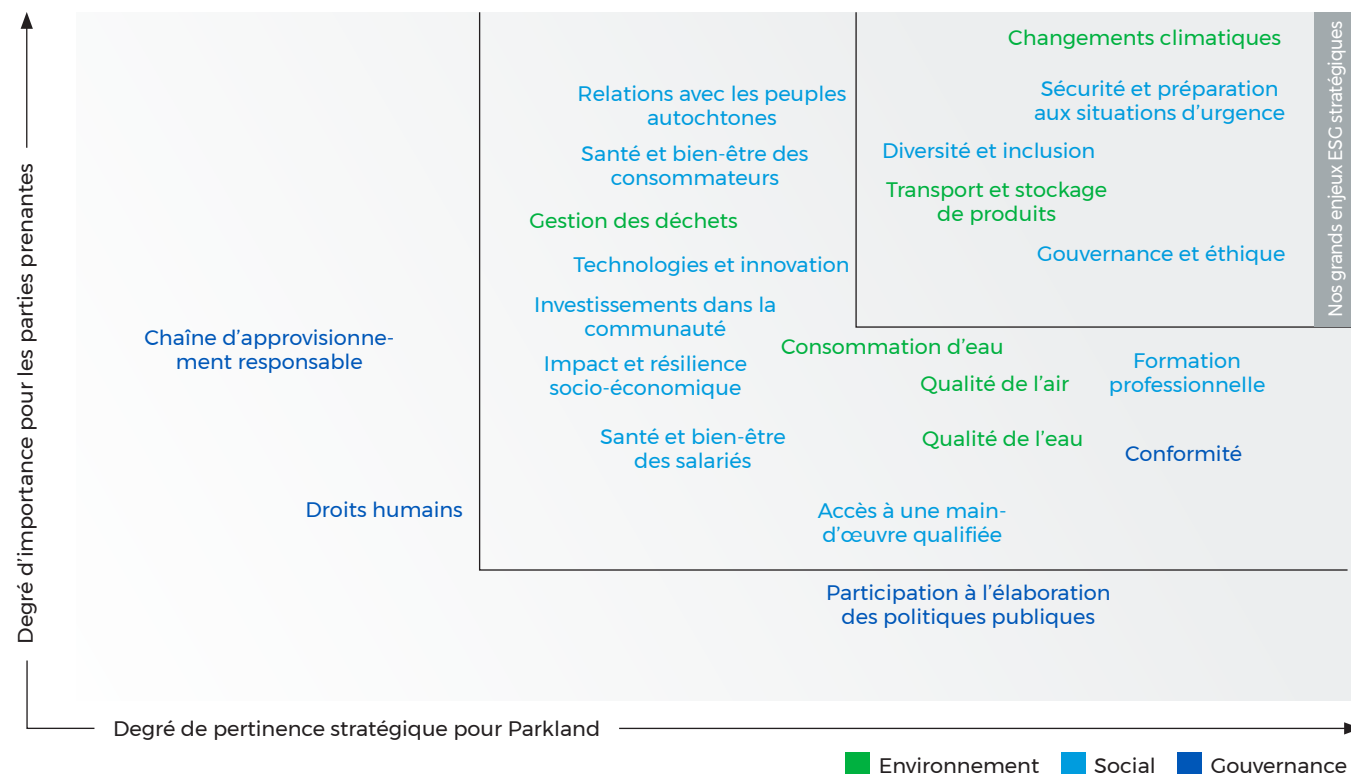
VALIDATION DE NOTRE ÉVALUATION DE MATÉRIALITÉ

En s'appuyant sur l'évaluation externe de matérialité réalisée l'an dernier, le groupe de travail sur le développement durable de Parkland vient de valider en interne nos grands enjeux ESG stratégiques. Ces travaux visaient à s'assurer que nos priorités actuelles continuent de trouver un écho au sein de l'entreprise et qu'elles s'accordent avec nos priorités futures dans le cadre de notre stratégie de transition énergétique. Ainsi, le groupe de travail a conclu que nos grands enjeux demeuraient prépondérants, et nous continuerons donc d'en rendre compte dans le cadre de notre stratégie globale de développement durable. En prévision de son prochain rapport sur le développement durable, Parkland compte mener une nouvelle évaluation complète de la matérialité.

GRANDS ENJEUX ESG STRATÉGIQUES DE PARKLAND, DÉTERMINÉS AU MOYEN D'UNE ÉVALUATION DE MATÉRIALITÉ

-  **Changements climatiques**
-  **Sécurité et préparation aux situations d'urgence**
-  **Transport et stockage de produits**
-  **Diversité et inclusion**
-  **Gouvernance et éthique**

ÉVALUATION DE MATÉRIALITÉ ESG RÉALISÉE PAR PARKLAND EN 2019



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parkland a dévoilé sa stratégie de développement durable en 2021. Cette stratégie formalise notre approche des questions d'ordre ESG, et pose un cadre de référence assorti d'objectifs qui nous permettent de continuer à rehausser notre ambition. Articulée autour des trois axes que sont l'humain,

l'environnement et les partenariats, et d'un axe transversal, la croissance responsable, elle ancre notre engagement à soutenir nos clients, nos collaborateurs, nos communautés locales et autochtones, et à protéger l'environnement que nous avons en partage en faisant, aujourd'hui comme demain, la promotion d'opérations sécuritaires, d'une gestion de l'environnement et d'une inclusion systémique.

Axes et objectifs

Notre équipe	Environnement	Partenaires
Activités sécuritaires et responsables <ul style="list-style-type: none"> Objectif Zéro : zéro accident, zéro décès. Prise en compte de la performance ESG dans la rémunération des dirigeants d'ici 2022. Promotion de la diversité et de l'inclusion <ul style="list-style-type: none"> 30 % des sièges du conseil d'administration réservés à des femmes d'ici 2023, et 30 % de femmes nommées à des postes de direction d'ici 2025. Maintien d'un seuil de représentation des personnes noires, autochtones ou de couleur et des personnes LGBTQ+ d'au moins 10 % au sein du conseil d'administration et des postes de direction. 	Protection de l'environnement <ul style="list-style-type: none"> Réduction de l'intensité de nos émissions de GES de champ d'application 1 et 2 (année de référence 2019): Raffinage : 15 % de réduction des émissions de GES par baril traité d'ici 2030. Marketing : 40 % de réduction des émissions de GES par site d'ici 2030. Diminution du volume de déversement par litre vendu : 50 % de réduction d'ici 2025, tout en continuant de viser l'Objectif Zéro. Identification des possibilités de limiter les articles à usage unique chez les dépanneurs en 2022 et mise en place de mesures en ce sens d'ici 2023. Mise sur le marché d'offres à plus faible teneur en carbone <ul style="list-style-type: none"> Réduction des émissions de GES de nos clients jusqu'à -1Mt/an d'ici 2026 grâce à la hausse de la production de carburants à faible teneur en carbone. Volonté de proposer et d'encourager la commercialisation de carburants à faible teneur en carbone sur tous les marchés de Parkland d'ici 2026. 	Soutien aux populations locales et autochtones <ul style="list-style-type: none"> Amélioration des relations existantes avec les populations et les autochtones à travers la mise en œuvre de bonnes pratiques : Passage de la certification RPA gérée par le CCEA. Aide ciblée aux populations rurales et isolées. Amélioration de la participation des employés éligibles au programme Partenariat Parkland (objectif : 60 %). Mise en œuvre de normes pour une chaîne d'approvisionnement durable <ul style="list-style-type: none"> Élaboration de normes à l'intention des fournisseurs pour une chaîne d'approvisionnement durable d'ici 2022 et intégration de ces normes dans les contrats régissant nos nouvelles relations fournisseurs ainsi que la majorité de nos relations existantes (principaux fournisseurs en valeur) d'ici 2023. Hausse des achats auprès d'acteurs locaux ou autochtones et du nombre d'offres d'emploi bénéficiant à ces populations dans chaque pays d'implantation.
Croissance responsable <ul style="list-style-type: none"> Fusions-acquisitions responsables <ul style="list-style-type: none"> À compter de 2022, réalisation d'une évaluation de durabilité dans le cadre du processus de vérification diligente avant toute acquisition. À compter de 2023, application des politiques, objectifs et indicateurs de développement durable de Parkland à l'ensemble des sociétés nouvellement acquises dans les 12 mois en moyenne suivant la date d'acquisition. Promotion de pistes de solutions décarbonées <ul style="list-style-type: none"> Développement de l'activité bas carbone de Parkland (diversification de la vente au détail + décarbonation de la vente commerciale) ; objectif : 400 millions \$ de BAIIA d'ici 2025. 		
Sécurité et préparation aux situations d'urgence	Changements climatiques	
	Transport et stockage de produits	
Diversité et inclusion		
Gouvernance et éthique		

CADRE ET PÉRIMÈTRE DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport expose les chiffres et faits saillants concernant nos activités 2021 ainsi que les principaux jalons de 2022. Il s'inspire de méthodologies internationalement reconnues, élaborées dans les contextes suivants :

- Global Reporting Initiative (GRI)
- Sustainability Accounting Standards Board (SASB)
- Groupe de travail sur la déclaration de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD)
- Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)

Nous combinons les principales normes de déclaration pour nous assurer que les renseignements

fournis soient adaptés aux grandes questions qui nous préoccupent et aux sujets qui intéressent nos parties prenantes. Nous continuerons d'améliorer le contenu de ce rapport en appliquant toujours plus étroitement les recommandations de la GRI, du SASB, du TCFD et des ODD.

La présente édition s'articule autour des grands axes de notre stratégie de développement durable (l'humain, l'environnement, les partenariats et la croissance responsable). Dans ce cadre, nous allons continuer de rendre compte de nos grands enjeux ESG stratégiques.

Cette année, nous avons choisi d'avancer la date de publication quelque peu afin de nous calquer sur d'autres cycles de reporting, et nous prévoyons de nous tenir à ce calendrier à l'avenir.



« Lorsque nous avons lancé notre stratégie de développement durable l'an dernier, nous nous sommes fixé des objectifs certes ambitieux, mais très concrets dans leur application, pour assurer notre succès à long terme. Nos quatre grands axes – l'humain, l'environnement, les partenariats et la croissance responsable – sont le socle de notre amélioration continue et de nos pratiques de durabilité. C'est pourquoi nous nous réjouissons de rendre compte des progrès accomplis ces derniers mois pour tendre vers notre Objectif Zéro. »

Christy Elliott
DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Appel mondial à améliorer la qualité de vie de l'humanité entière, les objectifs de développement durable des Nations Unies sont le fil conducteur d'un avenir plus équitable et plus durable. La stratégie de développement durable de Parkland reprend à son compte plusieurs de ces objectifs et nous continuons par ailleurs d'affûter notre rôle pour faire advenir des progrès plus rapides en ce sens à l'échelle planétaire.



30 % des sièges du conseil d'administration réservés à des femmes d'ici 2023, et 30 % de femmes nommées à des postes de direction d'ici 2025.

Maintien d'un seuil de représentation des personnes noires, autochtones ou de couleur et des personnes LGBTQ+ d'au moins 10 % au sein du conseil d'administration et des postes de direction.

Volonté de proposer et d'encourager la commercialisation de carburants à faible teneur en carbone sur tous les marchés de Parkland d'ici 2026.

Contribution à un avenir bas carbone grâce à des innovations en matière de carburants renouvelables, d'infrastructures pour les véhicules électriques et de développement des infrastructures solaires.

Réduction de l'intensité de nos émissions de GES de champ d'application 1 et 2 (par rapport à 2019) :

- Raffinage : 15 % de réduction des émissions de GES par baril traité d'ici 2030
- Marketing : 40 % de réduction des émissions de GES par site d'ici 2030

Identification des possibilités de limiter les articles à usage unique chez les dépanneurs en 2022 et mise en place de mesures en ce sens d'ici 2023.

Réduction des émissions de GES de nos clients jusqu'à -1Mt/an d'ici 2026 grâce à la hausse de la production de carburants à faible teneur en carbone.

Collaboration avec les pouvoirs publics, les acteurs du secteur, les populations locales et autochtones, et d'autres partenaires dans l'optique d'un avenir bas carbone.



Notre équipe

Nos collaborateurs sont au cœur de notre activité. Le bien-être physique et mental de notre personnel est essentiel, et à ce titre, nous sommes fermement résolus à entretenir une solide culture de la sécurité et à créer un environnement dans lequel chacune, chacun se sent libre d'être soi-même au travail et à même d'y exprimer tout son potentiel.



Objectif Zéro : zéro accident, zéro tolérance envers le racisme et la discrimination



Sécurité et préparation aux situations d'urgence



Diversité et inclusion



Gouvernance et éthique

OBJECTIFS DE PARKLAND

- Durant l'année à venir, dans le cadre de notre Objectif Zéro (zéro accident, zéro décès), nous allons suivre de près les indicateurs pointant des progrès ou des lacunes, nous continuerons de capitaliser sur Cority, notre outil de reporting, et nous apporterons de nouvelles améliorations au système de gestion de l'excellence opérationnelle de Parkland (SGEOP).
- Nous avons atteint notre objectif de prise en compte de la performance ESG dans la rémunération des dirigeants, et l'an prochain, nous évaluons l'efficacité de ce dispositif.

ACTIVITÉS SÉCURITAIRES ET RESPONSABLES

SÉCURITÉ

La sécurité est au cœur de tout ce que nous faisons, dans toutes les facettes de notre activité. Pour concrétiser notre Objectif Zéro – zéro accident, zéro décès – nous ancrons cette valeur cardinale dans tout ce que nous entreprenons.

Nous continuons d'optimiser le SGEOP en procédant à une revue annuelle pour y ajouter des bonnes pratiques et autres nouveautés.

Nous continuons également de promouvoir d'autres grandes initiatives en matière de santé, sécurité et environnement (SSE), dont :

- **Les 8 règles vitales de sécurité de Parkland** – ensemble de normes visant à limiter les risques et à réduire le nombre de blessures et d'accidents ;
- **« S'ARRÊTER. RÉFLÉCHIR. AGIR. »** – outil d'auto-évaluation visant à garantir la sécurité de toutes les personnes impliquées dans une action ;
- **Lessons Learned** – outil de communication visant à analyser les accidents survenus et à prendre des mesures de prévention, et à tirer parti des constats établis pour prévenir les accidents ;
- **Hazard Hunt** – programme d'incitation à la détection des dangers sur le lieu de travail, de promotion d'une culture de l'excellence opérationnelle, et de sensibilisation à l'usage de Cority, notre outil de reporting SSE ;
- **Engagement SSE annuel** – trois engagements en lien avec la sécurité pris par Parkland chaque année.

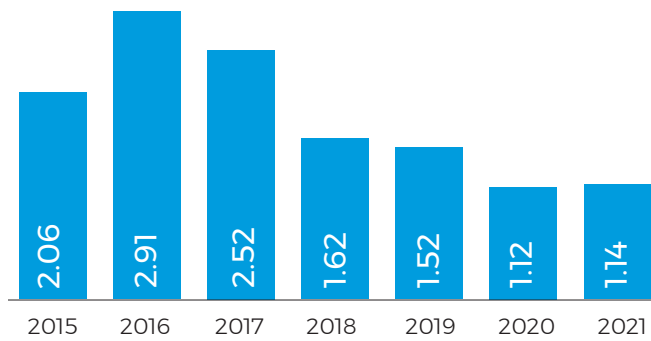
POLITIQUE DE PARKLAND EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Parkland s'est dotée d'une politique globale en matière de santé, sécurité et environnement, applicable dans tous les pays où elle est implantée. Signée et approuvée chaque année par notre président et chef de la direction, cette politique expose notre engagement à garantir un cadre de travail sécuritaire, propice à la protection de nos équipes, de nos clients, de l'environnement et des populations auxquelles nous proposons nos services. Elle comporte aussi d'autres engagements, à savoir :

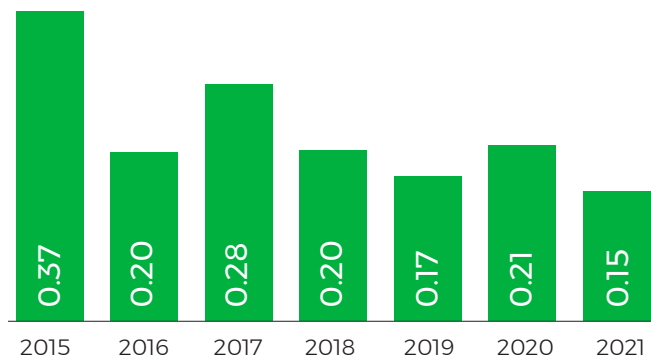
- Réduction des blessures et accidents
- Implication active de nos collaborateurs dans l'amélioration de nos performances
- Suivi et mesure de nos performances
- Formation de nos collaborateurs pour s'assurer qu'ils ont les connaissances et les compétences nécessaires pour exécuter leurs tâches en toute sécurité
- Mesures proactives pour assurer la santé et le bien-être de nos collaborateurs

Cette politique est à la disposition de l'ensemble du personnel.

FRÉQUENCE TOTALE DES ACCIDENTS À DÉCLARER (TRIF)



FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL (LTIF)



GESTION DE CRISE

La gestion de crise est l'un des huit éléments du SGEOP. Fondé sur quatre principes directeurs (prévenir, préparer, répondre et reprendre), ce concept aide nos équipes à réagir rapidement et efficacement en cas de crise pour limiter les répercussions sur l'individu, la collectivité et l'environnement.

L'ESG DANS LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Dans le cadre de notre stratégie de développement durable, nous nous sommes engagés à intégrer des critères de performance ESG dans la rémunération de nos dirigeants. Si certains indicateurs ESG font partie depuis toujours du calcul de cette rémunération, nous avons ajusté les modalités de notre grille de rémunération pour 2022, en y intégrant des objectifs en matière de diversité et d'inclusion (D&I) et de réduction des émissions de CO₂.



Prévenir

Identifier et évaluer les risques en lien avec l'exploitation, les classer par ordre de priorité et établir des plans pour y remédier.



Préparer

Établir et tenir à jour des plans destinés à remédier aux risques significatifs et crédibles en lien avec l'exploitation.



Répondre

Employer un dispositif standardisé de gestion de crise sur site. Identifier des référents, les former et les préparer à intervenir en cas de crise.



Reprendre

S'assurer qu'il existe des plans de retour à la normale à la suite d'une intervention en réponse à une crise.

ELBOW RIVER REMPORTE LE PRIX DE MANUTENTION SÉCURITAIRE 2021



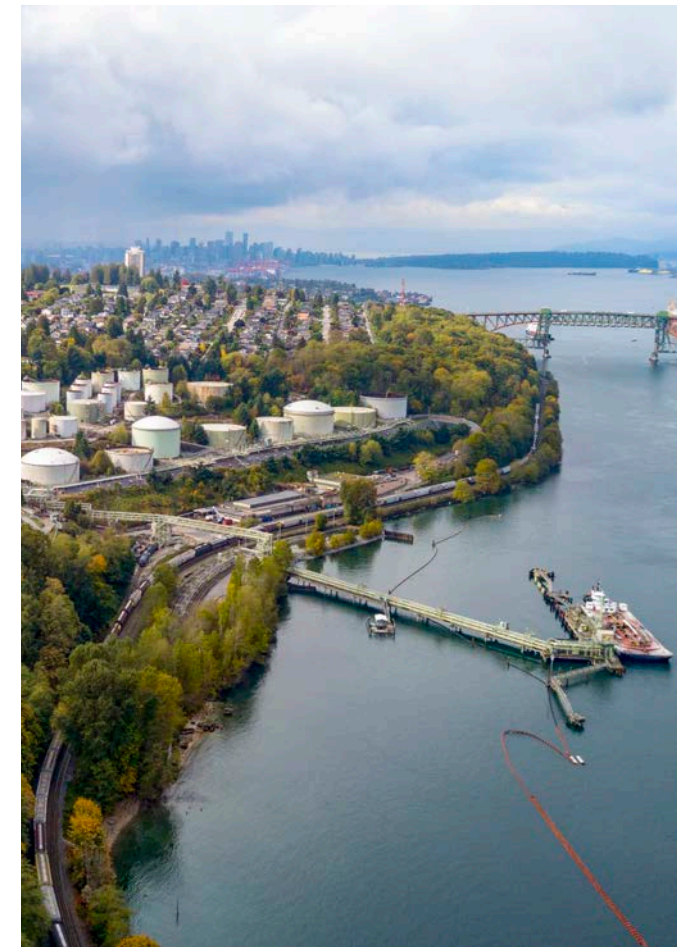
Parkland est fière que son équipe Elbow River Marketing ait remporté en 2021, et pour la septième

fois d'affilée, le Prix de manutention sécuritaire du CN pour son travail remarquable dans le transport sécuritaire de marchandises. Chaque année, l'équipe de fret ferroviaire d'Elbow River est évaluée par le CN, qui lui fait un retour sur l'année écoulée. À l'issue de ce processus particulièrement rigoureux, seules les équipes qui satisfont aux normes et aux protocoles de sécurité les plus stricts sont récompensées.



GESTION DES INONDATIONS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

En novembre/décembre 2021, la Colombie-Britannique a été touchée par des phénomènes météorologiques extrêmes et par des inondations qui ont sinistré les territoires, entraîné des pertes humaines et perturbé l'approvisionnement de la province. La raffinerie de Parkland située à Burnaby produit 25 % du carburant de transport de la Colombie-Britannique et 30 % du carburéacteur de l'aéroport international de Vancouver. Compte tenu de notre statut de fournisseur essentiel de carburant, nous avons rapidement adapté nos activités pour répondre aux besoins de nos clients et de l'ensemble des habitants de la province afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement. Tout au long de la crise, nous avons maintenu nos activités de mélange, d'expédition, de terminal et de transfert. En étroite collaboration avec l'ensemble des pouvoirs publics, Parkland a continué de fournir des carburants et des services essentiels afin de soutenir les efforts de gestion de la catastrophe dans la province. Cette collaboration a joué un rôle essentiel, et nous sommes fiers de nos équipes qui ont su se mobiliser pour contribuer d'énergiser et de propulser les communautés dans des conditions particulièrement difficiles.



OBJECTIFS DE PARKLAND

- Nous avons atteint notre objectif de compter 30 % de femmes au sein du conseil d'administration en mai 2022 et nous nous attachons désormais à faire de même pour les postes de direction d'ici 2025.
- Pour maintenir un seuil de représentation des personnes noires, autochtones ou de couleur et des personnes LGBTQ+ d'au moins 10 % au sein du conseil d'administration et des postes de direction, nous améliorons notre cadre de sélection et de recrutement pour attirer des profils variés et retenir les candidats et candidates les plus qualifiés à l'issue d'une procédure qui limite les biais inconscients et l'exclusion systémique.

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

DIVERSITÉ ET INCLUSION (D&I)

Chez Parkland, la diversité et l'inclusion ont connu de grands progrès en 2021. Nos priorités pour l'année écoulée portaient sur :

- la lutte contre la discrimination et les préjugés ;
- l'information et la sensibilisation ;
- le renforcement de notre communication interne et de notre marque employeur ;
- l'inclusion systémique.

Parmi nos réalisations de l'année :

- notre équipe de direction a suivi un programme de formation et de développement de 12 heures au sujet de la diversité et de l'inclusion ;
- plus de 110 cadres dirigeants (vice-présidents et administrateurs) ont suivi au total plus de 700 heures de formation D&I ;
- de nombreux collaborateurs ont choisi de profiter des formations qui leur étaient proposées (300 heures au total) ;
- huit séances d'information sur la D&I ont été organisées, toutes régions confondues ;

- échanges proactifs et réactifs avec des collaborateurs au sujet d'événements mondiaux et de dates historiques à des fins de sensibilisation et d'information ;
- lancement du modèle de compétences BOLD de Parkland, qui définit nos attentes en matière de comportement et de compétences, notamment en lien avec l'inclusion.

Nous sommes également fiers d'annoncer que nous avons atteint en mai 2022 notre objectif de 30 % de femmes au sein du conseil d'administration.



Pour atteindre les objectifs de notre stratégie de développement durable en matière de D&I, nous prévoyons de mettre l'accent l'an prochain sur :

- **la planification de la relève**, en diversifiant notre vivier de talents afin que les femmes, les personnes noires, autochtones ou de couleur (BIPOC) ou LGBTQ+ soient mieux représentées dans les profils considérés pour des postes de direction. La prochaine étape sera d'améliorer notre programme d'examen des talents et de planification de la relève pour mieux identifier les hauts potentiels ;
- **l'engagement des salariés**, par la réalisation d'enquêtes régulières pour vérifier que l'avis de tous nos collaborateurs est bien pris en compte dans notre stratégie D&I. Exemple de questions posées :

- « J'ai le sentiment de pouvoir être moi-même et de ne pas avoir à changer qui je suis »,
- « Dans le travail au quotidien, je sens que j'ai ma place chez Parkland Corporation »,
- « Mon / ma responsable fait vivre la discussion autour des aspects D&I dans mon équipe » ;
- **la formation**, que nous allons améliorer pour les collaborateurs comme pour l'encadrement, notamment en ce qui concerne l'intégration de notre modèle de compétences BOLD dans notre procédure de sélection, notre programme d'intégration et notre plan de développement ;
- **les indicateurs de progrès**, dont nous voulons optimiser les résultats, en intégrant des questions sur la D&I à l'entretien de départ pour sonder en temps réel l'opinion des collaborateurs sortants sur ce type d'enjeux.

Nous ne manquerons pas de rendre compte de nos progrès sur ces différents domaines dans notre prochain rapport.

Formation Diversité et inclusion 2021

110 RESPONSABLES | 700 HEURES

Formation des salariés

300 HEURES



Environnement

Les changements climatiques sont un élément essentiel de notre stratégie de développement durable. Sous le volet « Environnement », nous nous sommes fixé des objectifs climatiques pour accroître notre contribution à la lutte contre ces changements, améliorer notre gérance environnementale et proposer à nos clients des solutions bas carbone.



Objectif Zéro : zéro émission, zéro déversement



Changements climatiques



Transport et stockage de produits



Gouvernance et éthique

OBJECTIFS DE PARKLAND

- Pour parvenir à réduire l'intensité de nos émissions de GES de champ d'application 1 et 2 par rapport à 2019, nous explorons activement des pistes de réduction dans nos activités Raffinage et Marketing, à commencer par des projets d'efficacité énergétique et de production d'énergie solaire.
- Pour réussir à diminuer de moitié le volume de déversement par litre vendu d'ici 2025, nous avons choisi 2021 comme année de référence, nous avons amélioré nos procédures d'exploitation standard pour la livraison de carburant, et nous renforcerons notre formation aux mesures de gestion en cas de déversement.
- Pour identifier les possibilités de limiter les articles à usage unique chez les dépanneurs en 2022 et mettre en place de mesures en ce sens d'ici 2023, nous avons déjà commencé à faire l'inventaire des options qui s'offrent à nous et nous passerons l'an prochain à la phase de mise en œuvre.

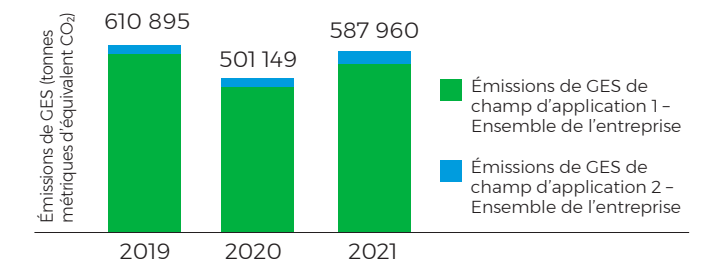
Nous demeurons leader dans la production de carburants verts pour aider nos gouvernements à atteindre leurs objectifs de réduction de CO2 et à relever le défi d'un avenir bas carbone.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GES ET OBJECTIFS DE RÉDUCTION

L'an dernier, nous avons réalisé notre tout premier inventaire des émissions de GES et utilisé ces informations pour fixer à nos activités de raffinage et de marketing des objectifs de réduction significatifs et quantifiables, qui s'inscrivent dans notre ambition « Objectif Zéro » et dans la trajectoire de neutralité carbone des gouvernements à horizon 2050.

PROFIL D'ÉMISSIONS DE PARKLAND



Nos équipes travaillent d'arrache-pied pour trouver et mettre en œuvre des tactiques de réduction des émissions, et explorent des pistes d'amélioration de l'efficacité énergétique, allant de la modernisation des dispositifs de chauffage, de ventilation et de climatisation à la pose de panneaux solaires, en passant par les systèmes de gestion de l'énergie. Nous ne manquerons pas de rendre compte de nos progrès dans notre prochain rapport.



RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques et la transition vers une économie sobre en carbone sont porteurs de risques majeurs : risques physiques liés au climat, impact de la transition énergétique sur la demande. Le volume de ventes et la rentabilité de Parkland sont exposés à une volatilité accrue en raison de conditions climatiques anormales (températures hivernales, feux de forêt et inondations au Canada et dans le nord des États-Unis, violentes tempêtes tropicales, ouragans, tremblements de terre et éruptions volcaniques dans les Caraïbes et le sud des États-Unis), ces événements pouvant endommager le réseau téléphonique, causer des fermetures de pipelines, des inondations, des pannes de courant et des pénuries de carburant ou encore endommager ou détruire des immeubles et de l'équipement et entraîner des interruptions de travail. Les événements qui précèdent sont susceptibles d'endommager nos actifs, d'interrompre notre chaîne d'approvisionnement, de suspendre notre capacité à livrer des biens et des services, et de réduire la demande à l'égard de nos produits.

DÉVERSEMENTS

Nous visons une diminution du volume de déversement par litre vendu de 50 % d'ici 2025 par rapport à 2021 prise comme année de référence, et nous avons choisi de prendre le million de litres vendus comme unité de calcul par souci de simplicité.

Indicateur de déversement d'hydrocarbures	Résultat 2021	Référentiel
Nombre de déversements	12	IPIECA Module 4 Environnement ENV-6 A2
Volume total de déversement	4 651 L	IPIECA Module 4 Environnement ENV-6 A2
Déversements significatifs	0	GRI 306-3
Volume de déversement (L) par milliard de litres vendus	194	Objectif visé dans la stratégie de développement durable de Parkland

Puisque nous visons le zéro déversement et que notre objectif est de réduire le volume de déversement par litre vendu, nous avons amélioré en début d'année nos procédures d'exploitation standard (SOP) pour la livraison de carburant. Nous perfectionnons également notre formation aux mesures de gestion en cas de déversement afin que nos équipes sachent comment appréhender cette improbable éventualité.



MISE SUR LE MARCHÉ D'OFFRES À PLUS FAIBLE TENEUR EN CARBONE

OBJECTIFS DE PARKLAND

- Nous prévoyons de dépasser notre objectif de réduction des émissions de GES de nos clients jusqu'à -1 Mt/an d'ici 2026 grâce à l'augmentation des volumes de cotraitement de la raffinerie de Burnaby jusqu'à environ 5 500 barils par jour et la construction d'un complexe autonome de diesel renouvelable d'une capacité de 6 500 barils par jour. Ces projets permettront une réduction de 2 Mt, ce qui équivaldra à retirer 700 000 véhicules de promenade de la circulation.
- Dans notre volonté de proposer et d'encourager la commercialisation de carburants à faible teneur en carbone sur tous les marchés de Parkland d'ici 2026, nous nous emploierons l'an prochain en priorité à identifier des possibilités d'approvisionnement bas carbone dans les Caraïbes.

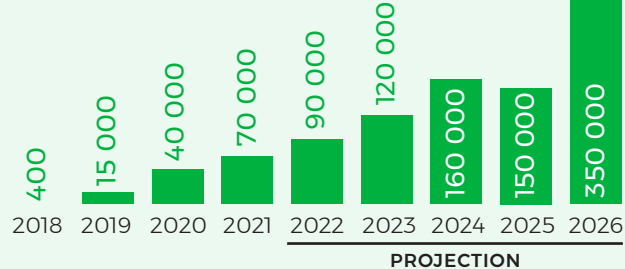


RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE NOS CLIENTS

Située en Colombie-Britannique, au Canada, la raffinerie de Parkland à Burnaby est un pilier stratégique de l'économie locale et un élément essentiel de la viabilité de nos infrastructures, dans la mesure où elle produit 25 % du carburant de transport de la province et 30 % du carburant de l'aéroport international de Vancouver. Il s'agit du premier site industriel d'Amérique du Nord à produire des carburants à faible teneur en carbone sur ses installations existantes, grâce au cotraitement de matières renouvelables d'origine canadienne. En 2021, Parkland a enregistré des volumes record de cotraitement de biosubstrats : 86 millions de litres, soit l'équivalent de plus de 70 000 véhicules de promenade retirés de la circulation. Il s'agit d'une réussite majeure, compte tenu des fortes perturbations qu'a subies la chaîne d'approvisionnement fin 2021 en raison des intempéries et des inondations qui ont frappé la Colombie-Britannique. Depuis 2019, nous avons plus que doublé notre production en glissement annuel. Les biosubstrats comme le suif et le canola, considérés comme neutres en carbone pour la raffinerie de Burnaby, permettent de fabriquer des produits raffinés à faible teneur en carbone.

Autre grande réussite du début d'année, la raffinerie de Burnaby a été la première raffinerie au monde à cotraiter le tallöl comme biosubstrat. Dérivé des conifères, le tallöl est un sous-produit de la fabrication de la pâte à papier. Cette prouesse technique est non seulement venue diversifier la gamme de biosubstrats de Parkland, mais elle a aussi permis d'attirer de nouveaux investissements et préserver des emplois dans la filière papier de la Colombie-Britannique. En effet, une usine de tallöl située

ÉQUIVALENCE DE VÉHICULES DE PROMENADE RETIRÉS DE LA CIRCULATION GRÂCE AU COTRAITEMENT



à Prince George était sur le point de fermer quand nous nous sommes présentés avec cette solution. Nous sommes fiers de nous positionner comme chef de file dans la production de carburants renouvelables et, ce faisant, de continuer d'aider nos clients à limiter leur impact environnemental.

ÉTOFFEMENT DE L'OFFRE DE CARBURANTS À FAIBLE TENEUR EN CARBONE

Parkland appuie l'objectif affiché par les gouvernements de parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050, et s'attache à réduire son empreinte de carbone ainsi que celle de ses clients.

Parkland a annoncé son intention de renforcer son leadership bas carbone en élargissant sa production de carburants renouvelables. C'est là l'une de nos nombreuses mesures pour faire avancer notre stratégie de décarbonation et proposer à nos clients un portefeuille de produits et services à faible teneur en carbone. Nous prévoyons :

- **d'augmenter nos volumes de cotraitement actuels pour atteindre environ 5 500 barils par jour, en nous appuyant sur notre expérience en matière d'innovation et de leadership, et**
- **de construire un complexe autonome de diesel renouvelable au sein de la raffinerie de Burnaby, d'une capacité de production d'environ 6 500 barils par jour.²**

L'intensité carbone de ces carburants renouvelables est égale à un huitième de celle des carburants classiques. Les émissions de GES s'en trouveront donc réduites d'environ 2 mégatonnes (Mt) par an, ce qui reviendra à retirer plus de 700 000 véhicules de promenade de la circulation, soit environ 25 % des véhicules de promenade en circulation en Colombie-Britannique. Cela permettra aux consommateurs de continuer à utiliser leur véhicule tout en réduisant fortement leurs émissions.

Afin de répondre à la demande énergétique mondiale, les biocarburants joueront un rôle important dans la transition énergétique, notamment pour les secteurs où l'électrification prendra plus de temps (naval, aviation, ferroviaire, transport routier).



Les carburants à faible teneur en carbone sont une aubaine pour ces secteurs, car ils leur permettent de continuer à fonctionner comme avant tout en abaissant leurs émissions de GES et leur impact environnemental. Nos biocarburants renouvelables sont une solution innovante, accessible et abordable pour réduire les rejets de GES, une solution dont nos clients peuvent d'ores et déjà profiter en allant se ravitailler dans les points de vente du réseau Parkland en Colombie-Britannique.

Nous sommes fiers de notre Objectif Zéro et nous avons la satisfaction de faire progresser notre stratégie de décarbonation en nous engageant à fournir à nos clients des solutions bas carbone pour les aider à atteindre leurs objectifs environnementaux. Les carburants renouvelables jouent un rôle crucial dans les ambitions climatiques du Canada. Ils permettent à tout un chacun de contribuer à dans la transition énergétique puisque le consommateur peut significativement réduire son empreinte de carbone sans avoir à acheter une nouvelle voiture ou à faire adapter le véhicule qu'il possède déjà.

Le gouvernement de Colombie-Britannique apporte son soutien à ce projet, qui l'aidera à atteindre son ambition de neutralité carbone à horizon 2050.

« La volonté de Parkland d'accroître les capacités de production de carburants renouvelables à l'échelle de la province est parfaitement cohérente avec le plan CleanBC. Il s'agit d'un grand pas en avant dans la transition vers une économie bas carbone. Nous pouvons être fiers de miser sur l'expertise technique et l'infrastructure de Parkland pour réduire les répercussions environnementales de nos transports. »

L'honorable Bruce Ralston, ministre de l'Énergie, des mines et de l'innovation sobre en carbone

Nous nous réjouissons de continuer à propulser la transition énergétique tout en renforçant l'intégration de la filière canadienne : production de carburants faiblement carbonés à partir de matières locales, innovation « made in Canada », et main-d'œuvre canadienne à toutes les étapes. Cette solution 100 % locale sera également directement et indirectement créatrice de nouvelles opportunités et d'emplois rémunérateurs à l'échelle de la province.

² Sous réserve de la décision finale d'investissement.

TROPHÉE « EMERGING CLEAN TECHNOLOGIES » DU GLOBAL ENERGY SHOW

Parkland est fière d'avoir remporté le trophée récompensant les technologies propres émergentes lors de l'édition 2022 du Global Energy Show. Ce prix met en lumière des technologies ou procédés qui améliorent la performance environnementale ou limitent les coûts de production dans la filière de l'énergie grâce à des améliorations significatives sur le plan de l'efficacité énergétique, à une utilisation durable des ressources ou à des activités de protection de l'environnement. Une distinction qui vient saluer nos efforts en matière de cotraitement à la raffinerie de Burnaby.



COMPENSATION PAR ÉCHANGE DE CRÉDITS CARBONE

Autre solution pour aider nos clients et nos partenaires à réduire leurs émissions : la compensation par échange de crédits carbone. Notre équipe Elbow River Marketing gère un dynamique bureau de négociation environnemental, présent sur de nombreux marchés dans toute l'Amérique du Nord ainsi que sur les marchés internationaux de la compensation carbone volontaire. Nous contribuons au financement de projets en Amérique du Nord et dans le monde en achetant des crédits carbone directement auprès de développeurs de projet et en les revendant aux utilisateurs finaux. Par ailleurs, Elbow River et Parkland se servent de ces crédits pour compenser leurs émissions et aider leurs clients à faire de même. Ces trois dernières années, nous avons observé une croissance substantielle de notre activité de compensation volontaire, du fait de l'essor de la demande mondiale de crédits carbone. Notre volume de crédits carbone négociés sur divers registres à l'international s'élève à plusieurs millions de tonnes, un

chiffre qui devrait continuer d'augmenter à l'avenir. Outre les crédits carbone, nous avons également commencé à acheter du gaz naturel renouvelable (GRN), que nous revendrons sur le marché des carburants routiers aux États-Unis et sur le marché volontaire du GRN.

Nous soutenons également des projets certifiés de réduction des émissions au Canada via JOURNIE Récompenses, programme de fidélité de Parkland grâce auquel les clients peuvent bénéficier de remises sur leurs achats de carburant et d'autres récompenses. Lancée en 2021, l'option de compensation carbone donne à nos clients canadiens la possibilité de réduire leurs émissions et de compenser leur impact environnemental. Cette option permet de compenser les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) d'un plein de 45 litres d'essence. Depuis, les membres ont « débloqué » l'option crédit carbone plus de 2 600 fois par jour en moyenne. Nous sommes fiers d'offrir aux bénéficiaires de JOURNIE Récompenses un moyen simple de limiter leur empreinte de carbone.

sol écolution™

En 2021, nous avons créé au sein de Sol une nouvelle division baptisée Sol Ecolution, qui facilite le développement de diverses solutions d'énergie renouvelable et bas carbone dans les Caraïbes.

Sol connaît bien l'historique du paysage énergétique de la région, et dispose par ailleurs de capacités financières et logistiques et d'une expertise technique. Ainsi, nous sommes parfaitement bien placés pour accompagner nos clients, nos parties prenantes et nos communautés dans la transition énergétique en leur proposant les services suivants :

- **Financement de projet**
- **Choix et évaluation de site**
- **Cadrage et conception de projet**
- **Études de pré-faisabilité et de faisabilité**
- **Négociation de contrat**
- **Services d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC)**

Sol a d'ores et déjà achevé l'installation de systèmes photovoltaïques de pointe sur cinq de ses sites

de vente au détail et 70 autres projets de ce type devraient voir le jour dans la région en 2022-2023. Dans les années à venir, nous prévoyons d'équiper l'ensemble de nos terminaux et sites de vente au détail détenus en propre, mais aussi d'en faire bénéficier notre réseau de détaillants/concessionnaires.

Ces installations ont des atouts indéniables sur le plan environnemental. Par exemple, à la Barbade, les panneaux solaires de notre site phare de vente au détail produisent environ 132 000 kWh par an. Cette énergie est cédée au réseau local, et la population bénéficie ainsi d'une énergie solaire produite localement, qui permet d'éviter l'émission de 81,6 tonnes de CO₂ par an, soit l'équivalent d'une consommation de 37 850 litres d'essence. En généralisant ce système dans tout notre réseau à la Barbade et dans l'ensemble de notre région, nous pourrions fournir une énergie plus propre à nos marchés.

Outre le déploiement de solutions technologiques sur nos sites, nous échangeons activement avec nos clients de la sphère commerciale et des services publics pour identifier les opportunités de développement des énergies renouvelables pour usage par des tiers.



VERS LA DESTINATION DE RECHARGE ÉLECTRIQUE DU FUTUR

En cohérence avec sa stratégie de transition énergétique, Parkland a l'intention de construire la « destination de recharge électrique du futur », où elle offrira une expérience client inégalée de recharge des véhicules électriques (VE).

Parkland a développé son concept architectural initial en parrainant un concours international de conception organisé par Electric Autonomy Canada, une plateforme d'information de premier plan spécialisée dans les véhicules électriques et autonomes.

Sur la centaine de projets internationaux déposés par des architectes et des designers aussi brillants que passionnés, les idées et propositions créatives et innovantes pour redéfinir la mobilité ne manquaient pas.

Le concept gagnant a été créé par James Silvester, un architecte écossais reconnu pour sa vaste expéri

ence internationale en architecture durable. Baptisé « More with less » (Faire plus avec moins), son projet est celui d'un lieu de détente où les conducteurs peuvent souffler un peu et recharger les batteries – celle de leur véhicule, mais aussi les leurs.

Le choix de matériaux respectueux de l'environnement et la nature modulaire du concept lui confèrent une grande polyvalence. Convenant aux petits comme aux grands espaces, il permet d'accueillir les commodités qui plaisent aux utilisateurs de véhicules électriques, comme nos dépanneurs ON the RUN/Marché Express et notre offre de restauration de grande qualité, sans pour autant oublier les espaces extérieurs. Le résultat ? Une destination appréciée de la clientèle et un lieu où s'invite la nature. Parkland est impatiente d'affiner le concept avec James Silvester et de choisir un lieu approprié où lui donner vie et offrir aux conducteurs une expérience englobante.

INSTALLATIONS SOLAIRES AUX ÉTATS-UNIS

Un peu plus tôt dans l'année, Parkland USA a dévoilé sa première installation solaire sur le site d'un entrepôt de Denver (Colorado). Ce projet pilote a permis à notre équipe de monter en compétences sur la production solaire d'électricité, mais aussi sur la gestion de services de distribution d'utilité publique. Nous ambitionnons d'élaborer une gamme de produits pour la gestion du processus de demande, afin de permettre une consommation plus intelligente et la réalisation d'économies sur la facture d'électricité. Nous prévoyons également de constituer un catalogue de solutions de décarbonation pour nos clients. Trois autres sites devraient accueillir des installations solaires dès cet été, dans l'Utah cette fois-ci.

Les enseignements que nous tirerons de ces projets nous permettront d'évaluer la faisabilité d'un déploiement à plus large échelle.

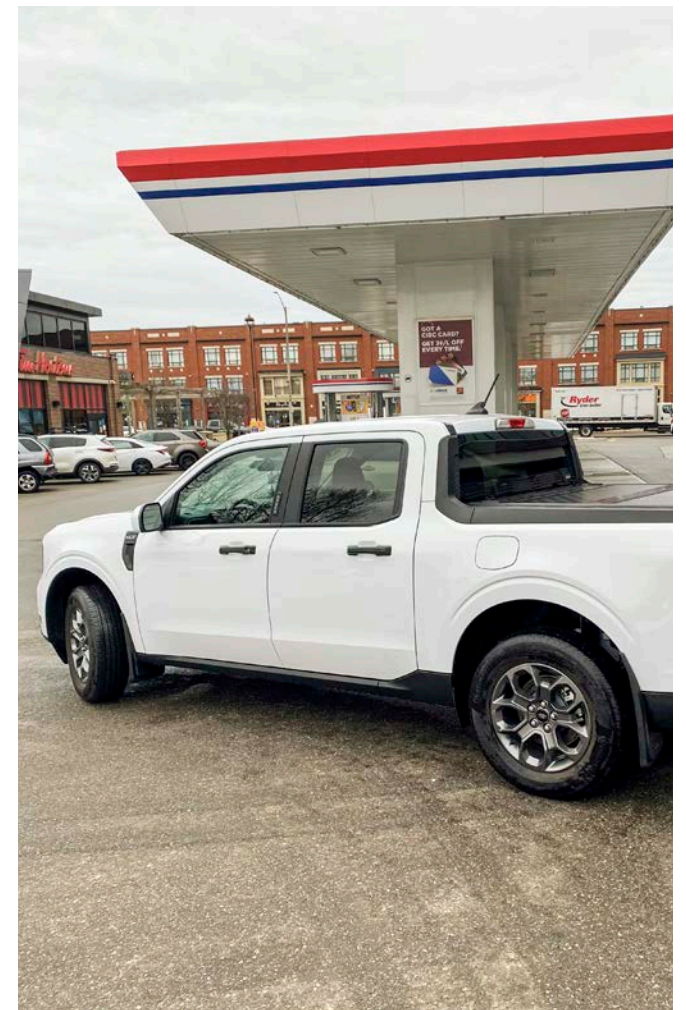
PROGRAMME PILOTE DE VÉHICULES HYBRIDES

En Ontario, Parkland Canada mène un projet pilote pour tester l'utilisation de véhicules hybrides dans son parc d'utilitaires légers. Notre but est d'intégrer des véhicules moins émetteurs à notre outil de sélection des utilitaires légers de fonction afin de réduire notre impact environnemental. Depuis le lancement de ce projet en février 2022, nous avons observé des résultats encourageants, à savoir :

Pour 5 000 kilomètres (km) parcourus :

- Économie moyenne de carburant : 6,1 litres / 100 km
- Économie de carburant pour 100 km parcourus (par rapport à la moyenne des SUV et des camionnettes actuellement proposés dans notre outil) : 6,2 litres / 100 km
- Économie de carburant : 310 litres
- Réduction des émissions de CO₂ : 713 kg

Nous poursuivrons ce projet pilote tout au long de 2022.





Partenaires

Nous nous appuyons sur tout un réseau de partenaires pour nous aider à accomplir notre mission d'énergiser et de propulser les communautés. Il est important pour nous de soutenir les populations locales et autochtones, et de voir nos fournisseurs faire de même. Il en va de même pour la gérance de l'environnement.



Zéro tolérance vis-à-vis de la corruption et de tout autre acte contraire à l'éthique



Diversité et inclusion



Gouvernance et éthique



OBJECTIFS DE PARKLAND

- Nous avons atteint notre objectif d'obtenir le niveau Engagé du programme Relations progressistes avec les autochtones (RPA) géré par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) et nous suivrons la phase 1 tout au long de l'année à venir. Pour aider les populations rurales et isolées, nous sommes en train d'élaborer un cadre pour la mise en place d'une stratégie d'investissement social à l'échelle de l'entreprise.
- Pour atteindre 60 % de participation des employés éligibles au programme Partenariat Parkland, nous travaillons actuellement sur des campagnes de communication ciblées.

SOUTIEN AUX POPULATIONS LOCALES ET AUTOCHTONES

RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Depuis le lancement de notre stratégie relative aux relations avec les peuples autochtones canadiens l'an dernier, nous continuons de progresser dans notre capacité à agir dans ce domaine. Notre démarche de certification « Relations progressistes avec les autochtones (RPA) » auprès du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone est une étape importante dans le resserrement des liens avec les communautés autochtones que nous côtoyons. Pour l'année à venir, nos priorités portent sur les avancées de notre groupe de travail interne, de notre stratégie de formation des collaborateurs et de notre programme de formation de la direction. À l'occasion de l'édition 2022 de la Journée nationale des peuples autochtones, nous avons inauguré un portail Intranet sur lequel nos collaborateurs pourront trouver des informations et des ressources sur la réconciliation, les cultures autochtones et les problématiques que continuent de rencontrer les peuples autochtones au Canada. En outre, nous saluons l'apport unique des peuples autochtones dans la construction de solutions de long terme contre les changements climatiques et pour la réduction du volume net d'émissions au niveau mondial.

DIALOGUE AVEC LES COMMUNAUTÉS ET INVESTISSEMENT SOCIAL

Nous ne cessons de dialoguer avec les communautés locales et de les soutenir grâce à tout un éventail d'initiatives. Par exemple, le comité consultatif communautaire de la raffinerie de Burnaby, en Colombie-Britannique, est particulièrement actif ces derniers temps.

Autre exemple de réalisation dans le cadre de notre mission d'énergiser et de propulser les communautés, le parrainage du partenariat culturel autochtone institué par la Fondation du Royal Alexandra Hospital à l'hôpital Lois Hole pour les femmes. Comme indiqué dans notre



précédent rapport, Parkland a financé cette grande cause à hauteur de 150 000 dollars. Ainsi, la Fondation a déjà pu recruter un auxiliaire culturel indigène, et cherche désormais à recruter un conseiller clinique indigène en gynécologie. Elle finance également les rencontres à venir entre prestataires de soins, auxiliaires culturels et patients indigènes d'une part, et prestataires de soins non indigènes de l'autre.

De même, Parkland est fière d'avoir fait don de 100 000 litres de carburant marin à la Pacific Salmon Foundation ce printemps pour soutenir l'édition 2022 du North Pacific Marine Research Project, une mission de recherche océanographique au large des côtes de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. Ce projet s'inscrit dans la plus grande campagne pan-Pacifique jamais menée à ce jour, la 2022 International Year of the Salmon Pan-Pacific Winter High Seas Expedition. En mer, les chercheurs s'attachent à étudier l'ADN environnemental, les dynamiques migratoires du saumon, son alimentation et son écologie hivernale dans l'océan Pacifique Nord, dans l'optique de préserver durablement la santé de l'écosystème océanique et de ses précieuses ressources.

Dans les Caraïbes, les équipes Sol ont fait un don de 5 000 USD à la Coalition de Trinité-et-Tobago contre la violence domestique (CADV) en 2021. Ce geste a été motivé par notre engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion, et nous sommes fiers de soutenir des groupements et des individus qui œuvrent à l'instauration d'un monde plus sûr pour les hommes, les femmes et les enfants de Trinité-et-Tobago.

OBJECTIFS DE PARKLAND

- Pour parvenir à élaborer des normes à l'intention des fournisseurs pour une chaîne d'approvisionnement durable d'ici 2022 et à intégrer ces normes dans les contrats régissant nos nouvelles relations fournisseurs ainsi que la majorité de nos relations existantes (principaux fournisseurs en valeur) d'ici 2023, nous avons publié un nouveau Code de conduite fournisseur sur notre site Internet.
- Pour accroître nos achats auprès d'acteurs locaux ou autochtones ainsi que le nombre d'offres d'emploi bénéficiant à ces populations dans chaque pays d'implantation, nous avons diffusé un questionnaire RSE auprès de nos fournisseurs afin de mieux connaître les rouages de notre chaîne d'approvisionnement.

MISE EN ŒUVRE DE NORMES POUR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DE PARKLAND

Notre chaîne d'approvisionnement reflète les valeurs de notre entreprise et la manière dont nous menons nos activités. Nous visons deux grands objectifs : relever les normes applicables à nos fournisseurs et rendre notre chaîne d'approvisionnement plus inclusive.

Gage de notre volonté d'élaborer des normes pour une chaîne d'approvisionnement durable, nous avons publié

notre nouveau Code de conduite fournisseur sur notre site Internet. Nous annexons ce Code à nos nouveaux contrats, et travaillons à un plan de gestion du changement pour le faire adopter à nos fournisseurs actuels.

En outre, nous avons diffusé un questionnaire RSE auprès de nos fournisseurs afin de mieux connaître les rouages de notre chaîne d'approvisionnement. Ces informations nous aideront à déterminer comment accroître nos niveaux d'approvisionnement local et autochtone ainsi que nos opportunités d'emploi dans nos différents pays d'implantation.



PARTENARIATS SECTORIELS ET DISTINCTIONS

Les partenariats sont la clé d'un avenir bas carbone. La collaboration encourage l'innovation et favorise l'émergence de solutions collectives au service de nos objectifs environnementaux.

À ce titre, nous sommes fiers d'être associés à des organismes qui partagent nos idées, comme l'Association canadienne des carburants (ACC), principal porte-parole de l'industrie pour ce qui est de l'énergie de transport et un partenaire respecté dans la mise au point de solutions politiques qui savent concilier les attentes des Canadiens à l'égard du rendement économique et du bilan environnemental. Notre président et chef de la direction est d'ailleurs le président sortant du conseil d'adminis-

tration de l'ACC, dont Parkland est membre.

En juin 2022, l'ACC nous a fait l'honneur de distinguer notre travail sur le cotraitement de carburants à faible teneur en carbone en nous décernant son prix de l'innovation, qui récompense un représentant d'un membre de l'ACC ayant fait progresser le secteur des carburants de transport en introduisant des idées novatrices ou en mettant en œuvre avec succès de nouvelles technologies ou de nouveaux systèmes, processus ou outils de mobilisation. L'innovation déployée à la raffinerie de Burnaby illustre parfaitement la manière dont Parkland anticipe les besoins de ses clients et les propulse en leur fournissant les carburants essentiels à leurs déplacements.



Croissance responsable

Parkland ne cesse d'évoluer : l'entreprise est 10 fois plus grande qu'elle ne l'était il y a 10 ans. La particularité de notre stratégie de développement durable tient à la manière dont nous appréhendons notre croissance. Nous estimons qu'il est important de maîtriser notre impact, aujourd'hui comme demain.



Objectif Zéro : zéro émissions grâce à la transition énergétique



Changements climatiques



Sécurité et préparation aux situations d'urgence



Transport et stockage de produits



Diversité et inclusion



Gouvernance et éthique



OBJECTIFS DE PARKLAND

- Pour réaliser, à compter de 2022, une évaluation de durabilité dans le cadre du processus de vérification diligente avant toute acquisition, nous en élargissons le périmètre ESG.
- Pour appliquer, à compter de 2023, les politiques, objectifs et indicateurs de développement durable de Parkland à l'ensemble des sociétés nouvellement acquises dans les 12 mois en moyenne suivant la date d'acquisition, nous sommes en train d'actualiser nos processus d'intégration pour y inclure d'autres critères ESG.

FUSIONS-ACQUISITIONS RESPONSABLES

FUSIONS-ACQUISITIONS ET DURABILITÉ

Parkland mène des activités diverses, et à ce titre, les acquisitions sont un pan essentiel de notre stratégie. Par conséquent, nous avons jugé important de faire figurer les opérations de fusion, d'acquisition et d'intégration dans notre stratégie de développement durable.

Si les considérations ESG font déjà partie de notre processus de vérification diligente préalable à toute acquisition, nous souhaitons en élargir le périmètre dans le cadre de notre procédure d'évaluation. En outre, nous appliquerons notre politique, nos objectifs et nos indicateurs de développement durable à nos nouvelles acquisitions en actualisant nos processus d'intégration pour y inclure d'autres critères ESG.



PROMOTION DE PISTES DE SOLUTIONS DÉCARBONÉES

OBJECTIFS DE PARKLAND

- Pour développer l'activité bas carbone de Parkland (diversification de la vente au détail + décarbonation de la vente aux professionnels) avec comme objectif 400 millions de dollars de bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) d'ici 2025, nous avons lancé notre stratégie en matière de transition énergétique en vue d'une croissance durable et nous nous focalisons désormais sur son exécution.

Stratégie de Parkland pour la transition énergétique

Nous avons dévoilé la stratégie de Parkland pour la transition énergétique à l'occasion de notre Journée des investisseurs 2021. Nous reconnaissons la nécessité de décarboner notre société et avons mis sur pied une démarche équilibrée visant à miser sur nos atouts pour saisir des opportunités bas carbone. Parkland pourra ainsi jouir d'une croissance durable et pérenne tout en continuant à répondre à la mutation des besoins de ses clients dans une économie bas carbone.



Développer

étoffer nos activités de distribution de carburants conventionnels tout en ouvrant la porte aux opportunités pour la transition énergétique

EN PRATIQUE : poursuite de notre activité de carburants conventionnels de manière sécuritaire et responsable, fourniture d'un service essentiel aux communautés, amélioration des réseaux commerciaux et de vente au détail potentiels et existants, investissement dans l'expérience client, et application de nos normes de développement durable à nos acquisitions.



Diversifier

créer des destinations pratiques

EN PRATIQUE : croissance de notre offre de dépanneurs et d'alimentation en suivant l'évolution des besoins de notre clientèle, offre de services aux conducteurs qui optent pour un véhicule électrique.



Décarboner

soutenir les clients tout au long de la transition énergétique

EN PRATIQUE : fabrication de carburants renouvelables, commercialisation et échange de crédits carbone liés aux obligations de conformité, approvisionnement et transport de produits renouvelables, et énergie solaire pour clients commerciaux.



Informations à déclarer en matière de développement durable au titre de l'exercice 2021

Méthode	Code de référence	Description	Données
Notre équipe			
GRI	2-7	Employés	<p>Nombre total d'employés à temps plein et à temps partiel au 31 décembre 2021 : 5 946</p> <p>On notera que, sauf indication contraire, les chiffres ci-dessous n'incluent pas les sous-traitants, ce qui représente un changement de méthode par rapport à la précédente période de reporting.</p> <p>Nombre total d'employés par région et par sexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • International : femmes : 36 % ; hommes : 64 % • Canada : femmes : 35 % ; hommes : 65 % • États-Unis : femmes : 41 % ; hommes : 59 % <p>Nombre total d'employés par région, par type de contrat de travail (permanent et temporaire) et par sexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • International – Contrats permanents : femmes : 215 ; hommes : 390 • International – Contrats temporaires : femmes : 2 ; hommes : 1 • Canada – Contrats permanents : femmes : 821 ; hommes : 1 518 • Canada – Contrats temporaires : femmes : 60 ; hommes : 97 • États-Unis – Contrats permanents : femmes : 1 176 ; hommes : 1 665 • États-Unis – Contrats temporaires : femmes : 1 ; hommes : 0 <p>Nombre total d'employés par région, par type d'emploi (à temps plein et à temps partiel) et par sexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • International – Temps plein : femmes : 215 ; hommes : 390 • International – Temps partiel : femmes : 2 ; hommes : 1 • Canada – Temps plein : femmes : 818 ; hommes : 1 512 • Canada – Temps partiel : femmes : 63 ; hommes : 103 • États-Unis – Temps plein : femmes : 933 ; hommes : 1 423 • États-Unis – Temps partiel : femmes : 244 ; hommes : 242
GRI	2-30	Accords de négociation collective	<p>Pourcentage d'employés couverts par des accords de négociation collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> • International : 17 % • Canada : 7 % • États-Unis : 0 %
GRI	401-1	Nouveaux employés embauchés et taux de rotation	<p>Taux de recrutement de nouveaux employés par région et par sexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • International : femmes : 4 % ; hommes : 7 % • Canada : femmes : 9 % ; hommes : 12 % • États-Unis : femmes : 18 % ; hommes : 23 % <p>Taux de rotation du personnel par région et par sexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • International : femmes : 0 % ; hommes : 1 % • Canada : femmes : 5 % ; hommes : 8 % • États-Unis : femmes : 18 % ; hommes : 19 % <p>Le taux de rotation est obtenu en divisant le nombre de départs (volontaires + involontaires) par l'effectif total en fin d'année, hors intérimaires, ce qui représente un changement de méthode par rapport à la précédente période de reporting.</p>
GRI	401-2	Avantages standard accordés aux employés à temps plein de l'organisation et non aux employés temporaires ou à temps partiel	<p>Dans tous les pays où elle exerce ses activités, l'entreprise fournit à ses employés un ensemble d'avantages particulièrement attractif (liste non exhaustive) : couverture d'assurance Groupe, couverture maladie / santé Groupe, couverture du handicap avec couverture du congé prévu par la loi, congés payés et régime d'épargne retraite Groupe. Nous suivons de près les tendances du marché et nous ajustons si besoin nos politiques pour que nos avantages Groupe soient toujours en phase avec les besoins de nos employés et de leur famille.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Parkland a mis en place un système de management de la santé et de la sécurité au travail qui englobe l'ensemble de ses travailleurs, de ses activités et de ses sites, en se conformant aux exigences légales et aux normes et lignes directrices en matière de gestion des risques (p. ex. transport de marchandises dangereuses, codes et lois sur la santé et la sécurité au travail, codes du bâtiment et de prévention des incendies, codes sur les appareils sous pression, codes applicables aux pipelines, etc.) incluses dans son système de gestion de l'excellence opérationnelle (SGEOP). En outre, Parkland tient à jour une matrice des risques dont le suivi et la gestion sont assurés par l'équipe chargée des risques et des contrôles. Pour plus d'informations sur le SGEOP et ses huit composantes, notamment l'élément 2 (Santé et sécurité), se reporter aux pages 26 à 29 de la notice d'information annuelle de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 : https://www.parkland.ca/application/files/5816/4799/3613/PARKLAND-Revised_AIF2021-march-2022-FR.pdf
SASB	EM-RM-320a.2	Santé et sécurité des collaborateurs	
GRI	403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	En matière d'évaluation des dangers, Parkland réalise des évaluations formelles et des évaluations de terrain. Une matrice de formation qui définit les formations et évaluations requises par type de fonction et de tâche a été élaborée à cet effet. Les résultats de ces évaluations et formations sont présentés à la direction, qui les passe en revue. En outre, un processus de signalement des dangers est à la disposition des travailleurs dans Cority, le nouveau logiciel SSE de Parkland. Il repose sur l'utilisation de formulaires d'identification de danger et de cartes START, outils eux-mêmes inspirés du programme « S'arrêter. Réfléchir. Agir. ». La direction est avertie en cas de signalement, et peut ainsi prendre des actions correctives. Les employés sont formés au droit de refuser d'effectuer un travail dangereux et notre politique sur le droit de refus précise que les employés qui dénoncent une telle situation ne feront l'objet d'aucunes représailles. Chez Parkland, les accidents du travail font systématiquement l'objet d'une enquête visant à en déterminer les causes et à formuler des actions correctives dont la mise en œuvre sera attribuée à un ou une responsable et fera l'objet d'un suivi. Les enseignements, ou lessons learned, sont ensuite diffusés dans toute l'entreprise et les éléments et conclusions de l'enquête sont mis en ligne sur l'Intranet, Parkland Path.
GRI	403-3	Services de santé au travail	Parkland compte dans ses effectifs une infirmière spécialisée, chargée de la gestion des services de santé au travail. Les évaluations formelles des risques permettent l'identification des risques de santé au travail et la mise en place de contrôles visant à les maîtriser. Au Canada, il existe un dispositif de télémédecine pour aider les employés en cas d'accident.
GRI	403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Toutes les régions dans lesquelles Parkland est implantée ont un comité mixte de santé et sécurité au travail et/ou des délégués du personnel chargés de cette question. Des réunions de santé et sécurité sont organisées tous les mois pour faciliter le dialogue entre les travailleurs et la direction. De même, au Canada, aux États-Unis et à l'international, des réunions sont organisées tous les mois, dans le respect des exigences du droit local relatives au dialogue social. Elles ont pour objet l'examen des enquêtes relatives aux accidents, le passage en revue des pratiques de sécurité au travail et la gestion des préoccupations exprimées par les employés en matière de santé et de sécurité. La compétence décisionnelle de chaque comité mixte de santé et sécurité au travail lui est conférée par les règles locales en matière de santé et sécurité au travail, par les procédures d'exploitation standard au niveau local ou régional et/ou par le cahier des charges établi dans le cadre du SGEOP.
GRI	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Chez Parkland, la formation à la santé et à la sécurité au travail est assurée au moyen d'un programme structuré à partir d'une matrice de formation. Elle est dispensée à la fois sous forme d'e-learning et de cours dispensés par un instructeur lorsque le contenu l'exige (p. ex. premiers secours, pénétration dans un espace confiné). Tous les collaborateurs de Parkland suivent des formations en ligne sur la santé et la sécurité au travail, dont certaines ciblent des rôles spécifiques (p. ex. cadenassage / étiquetage (LOTO)).

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	403-9	Accidents du travail	Pour tous les employés, on ne compte aucun décès suite à un accident du travail et aucun accident du travail aux conséquences graves. Toutes les personnes accidentées en 2021 se sont pleinement rétablies. On compte 60 accidents du travail enregistrables, soit une fréquence totale des accidents à déclarer (TRIF) de 1,14, pour 10 509 428 heures travaillées (calcul sur la base de 200 000 heures travaillées). Les accidents du travail recensés sont principalement de type musculo-squelettique. Le calcul des taux a été effectué dans le respect des normes du secteur, notamment celles fixées par l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) pour le calcul de la fréquence totale des accidents à déclarer. Aucun travailleur n'a été exclu du périmètre de la présente déclaration. Pour les travailleurs qui ne sont pas employés, mais dont le travail et/ou le lieu de travail est contrôlé par l'organisation, on ne compte aucun décès suite à un accident du travail ni aucun accident du travail aux conséquences graves. Parmi les dangers liés au travail présentant un risque d'accident du travail aux conséquences graves, on pourra citer : transport, manutention et transfert de diverses marchandises dangereuses, mais aussi équipements sous haute pression utilisés sur les différents sites de Parkland. Quant aux modalités d'identification de ces risques dangers, elles incluent : des évaluations formelles des risques, une analyse des risques (PHA) et une analyse des couches de protection (LOPA). En 2021, Parkland a testé l'utilisation de caméras sur les camions utilisés au Canada et aux États-Unis pour limiter les risques liés à la conduite d'utilitaires. En outre, les équipements des camions de livraison du propane ont été modernisés afin de réduire les efforts physiques exigés par la manipulation des tuyaux d'approvisionnement entre le camion et le(s) réservoir(s) du client, dans l'optique de limiter les accidents de manutention.
SASB	EM-RM-320a.1	Santé et sécurité des collaborateurs	
GRI	405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Proportion de femmes à des postes de direction par région : <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ International : 35 % ◦ Canada : 32 % ◦ États-Unis : 40 % • 2020 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ International : 35 % ◦ Canada : 40 % ◦ États-Unis : 37 % • 2019 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ À l'échelle de l'entreprise : 31 %
GRI	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	<ul style="list-style-type: none"> • International : un cas. L'affaire est désormais close et s'est avérée sans fondement. La personne à l'origine du signalement a été informée et une médiation a été mise en place pour améliorer la communication entre les parties. • Canada : deux cas, tous les deux clos. Dans un cas comme dans l'autre, des plans de résolution du problème ont été mis en œuvre et des revues régulières de gestion interne ont permis d'examiner les résultats. Parmi les mesures prises, on pourra citer : entretiens avec l'ensemble des parties concernées, plans d'action pour améliorer les relations et s'attaquer aux racines du (des) problème(s), réexamen de la politique de prévention du harcèlement et de la discrimination, plan d'amélioration du rendement, et suivi régulier avec chacune des deux parties une fois les plans achevés. • États-Unis : aucun cas de discrimination signalé.

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	416-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	L'organisation n'a relevé aucun cas majeur de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires au cours de la période de reporting.
ODD ONU	5	Égalité entre les sexes	Se reporter à la page 12 du présent rapport, ainsi qu'à la rubrique « Promotion de la diversité et de l'inclusion » page 12
Environnement			
GRI	201-2	Stratégie : implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> La législation climatique en vigueur est un enjeu pertinent, et de ce fait, nous en tenons toujours compte dans notre processus d'évaluation des risques. Risques encourus : renchérissement des coûts, incidence négative sur les activités de Parkland, chute de la demande client, atteintes à la réputation. Les nouvelles réglementations climatiques sont un enjeu pertinent, et de ce fait, nous en tenons toujours compte dans notre processus d'évaluation des risques. Risques encourus : renchérissement des coûts, incidence négative sur les activités de Parkland, chute de la demande client, atteintes à la réputation.
TCFD	Sa)	Stratégie : risques et opportunités climatiques identifiés à court, moyen et long terme	<ul style="list-style-type: none"> Les nouvelles technologies ayant pour effet un meilleur rendement du carburant, une réduction de la consommation du moteur, la mise à disposition de modes de propulsion alternatifs ou l'accélération de l'adoption des véhicules autonomes feront baisser la consommation et la demande de carburants dérivés du pétrole. Ces évolutions technologiques pourraient avoir un fort effet négatif sur l'activité de l'entreprise, sa situation financière et son résultat d'exploitation, si Parkland ne s'adapte pas aux mutations de la demande. Les actions en justice en rapport avec le climat sont un enjeu pertinent, et de ce fait, nous en tenons toujours compte dans notre processus d'évaluation des risques, sachant les risques que les plaintes font courir à notre activité. La demande en pétrole brut et produits pétroliers est un enjeu pertinent au vu du risque que représentent les changements climatiques, et de ce fait, nous en tenons toujours compte dans notre processus d'évaluation des risques. La réputation de Parkland est un enjeu pertinent, et de ce fait, nous en tenons toujours compte dans notre processus d'évaluation des risques. Risques encourus : hausse de nos coûts d'exploitation, chute de la demande, atteintes à la réputation.
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : énergie Gestion des enjeux pertinents : émissions	Se reporter à la rubrique « Environnement » aux pages 19 à 28 du présent rapport.

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> 2021 : <ul style="list-style-type: none"> Consommation de carburant provenant de sources non renouvelables : 8 568 TJ Consommation d'électricité : 1 170 TJ Consommation énergétique totale : 9 738 TJ 2020 : <ul style="list-style-type: none"> Consommation de carburant provenant de sources non renouvelables : 7 888 TJ Consommation d'électricité : 1 011 TJ Consommation énergétique totale : 8 899 TJ 2019 : <ul style="list-style-type: none"> Consommation de carburant provenant de sources non renouvelables : 11 405 TJ Consommation d'électricité : 1 123 TJ Consommation énergétique totale : 12 528 TJ <p>Les déclarations concernant la consommation énergétique au sein de l'organisation reposent sur l'inventaire des GES, lequel a été préparé suivant la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre. Les facteurs de conversion utilisés sont ceux du ministère américain de l'Énergie (DOE), de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) et du gouvernement du Canada. En ce qui concerne plus particulièrement les émissions de GES de la raffinerie de Burnaby, les données relatives au pouvoir calorifique supérieur (PCS) proviennent de FortisBC, de Western Climate Initiative (WCI) et d'essais internes réalisés en laboratoire.</p>
GRI	305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Émissions de GES de champ d'application 1 : <ul style="list-style-type: none"> 2021 : 555 074 tonnes métriques d'équivalent CO₂, dont 8 914 tonnes métriques d'équivalent CO₂ correspondant aux émissions biogéniques de la raffinerie de Burnaby et 17 tonnes métriques d'équivalent CO₂ correspondant à ses émissions liées au biodiesel 2020 : 475 754 tonnes métriques d'équivalent CO₂ 2019 : 582 819 tonnes métriques d'équivalent CO₂
GRI	305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Émissions de GES de champ d'application 2 : <ul style="list-style-type: none"> 2021 : 32 886 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur le marché) ; 51 479 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur la localisation des émissions) 2020 : 25 395 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur le marché) ; 41 146 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur la localisation des émissions) 2019 : 28 076 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur le marché) ; 48 107 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur la localisation des émissions)
GRI	305-4	Intensité des émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> 2021 : 32 886 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur le marché) ; 51 479 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur la localisation des émissions) 2020 : 25 395 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur le marché) ; 41 146 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur la localisation des émissions) 2019 : 28 076 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur le marché) ; 48 107 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (selon la méthode basée sur la localisation des émissions)
SASB	EM-RM-110a.1	Émissions de gaz à effet de serre	<ul style="list-style-type: none"> 2021 : 555 074 tonnes métriques d'équivalent CO₂, dont 8 914 tonnes métriques d'équivalent CO₂ correspondant aux émissions biogéniques de la raffinerie de Burnaby et 17 tonnes métriques d'équivalent CO₂ correspondant à ses émissions liées au biodiesel 2020 : 475 754 tonnes métriques d'équivalent CO₂ 2019 : 582 819 tonnes métriques d'équivalent CO₂
TCFD	Mb)	Indicateurs et objectifs : déclaration des émissions de champ d'application 1 et 2, et si pertinent, de champ d'application 3, ainsi que les risques associés	<p>Note : au cours de la période de reporting considérée, Parkland a décidé de parfaire son inventaire des GES en choisissant à la fois la méthode basée sur le marché et la méthode basée sur la localisation des émissions pour déclarer les émissions de GES de champ d'application 2 générées de 2019 (année de référence) à 2021. Précédemment, Parkland avait déclaré les émissions de GES de champ d'application 2 pour les exercices 2019 et 2020 selon la méthode basée sur la localisation des émissions. Cependant, étant donné que la majorité de ses émissions proviennent de la raffinerie de Burnaby, et que l'entreprise utilise le facteur d'émission de BC Hydro pour ce site, les données en question seront désormais exprimées selon la méthode basée sur le marché, et les objectifs de Parkland seront évalués au regard de ces nouvelles valeurs.</p> <p>Intensité des émissions de GES de champ d'application 1 et 2 – Raffinage :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2021 : 10,1 tonnes métriques d'équivalent CO₂ par b/j de débit de traitement du brut et des biocarburants 2020 : 10,2 tonnes métriques d'équivalent CO₂ par b/j de débit de traitement du brut et des biocarburants 2019 : 9,6 tonnes métriques d'équivalent CO₂ par b/j de débit de traitement du brut et des biocarburants

Méthode	Code de référence	Description	Données
			<p>Intensité des émissions de GES de champ d'application 1 et 2 – Marketing :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : 39,6 tonnes métriques d'équivalent CO₂ par site • 2020 : 48,3 tonnes métriques d'équivalent CO₂ par site • 2019 : 51,6 tonnes métriques d'équivalent CO₂ par site <p>Note : Pour l'heure, l'évolution annuelle des émissions provenant de l'activité Marketing tient essentiellement à l'amélioration continue de nos processus de collecte de données, plus qu'aux investissements que nous réalisons en faveur de la décarbonation. Parkland s'efforce d'améliorer la qualité des données sur l'ensemble de ses activités.</p> <p>Réglementations limitant les émissions de GES de champ d'application 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 497 912 tonnes métriques d'équivalent CO₂, soit 90 % des émissions de GES de champ d'application 1, sont couvertes par les réglementations limitant les émissions. ◦ Plus précisément, ce sont 457 728 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (98,8 % des émissions de champ d'application 1 de la raffinerie de Burnaby) qui sont couvertes par la taxe carbone de la Colombie-Britannique. Au Canada, l'essence, le diesel (mazout léger), le gaz naturel et le propane sont soumis à la redevance fédérale sur les combustibles (ou, si elle existe, à une taxe carbone provinciale suffisamment stricte sur les combustibles). Les émissions de GES de champ d'application 1 provenant de ces sources s'élèvent à 40 184 tonnes métriques d'équivalent CO₂. • 2020 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 443 969 tonnes métriques d'équivalent CO₂, soit 93 % des émissions de GES de champ d'application 1, sont couvertes par les réglementations limitant les émissions. ◦ Plus précisément, ce sont 386 843 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (98,5 % des émissions de GES de champ d'application 1 de la raffinerie de Burnaby) qui sont couvertes par la taxe carbone de la Colombie-Britannique. Au Canada, les émissions de GES de champ d'application 1 attribuables aux parcs de véhicules (essence, diesel) et aux sources de combustion fixe (gaz naturel, diesel, essence) s'élèvent respectivement à 25 284 et à 31 842 tonnes métriques d'équivalent CO₂. • 2019 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 547 444 tonnes métriques d'équivalent CO₂, soit 94 % des émissions de GES de champ d'application 1, sont couvertes par les réglementations limitant les émissions. ◦ Plus précisément, ce sont 486 450 tonnes métriques d'équivalent CO₂ (98,6 % des émissions de GES de champ d'application 1 de la raffinerie de Burnaby) qui sont couvertes par la taxe carbone de la Colombie-Britannique. Au Canada, les émissions de GES de champ d'application 1 attribuables aux parcs de véhicules (essence, diesel) et aux sources de combustion fixe (gaz naturel, diesel, essence) s'élèvent respectivement à 27 944 et à 33 050 tonnes métriques d'équivalent CO₂. <p>Comme pour les périodes de reporting précédentes, l'inventaire des GES a été préparé suivant la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre. L'approche de consolidation utilisée est toujours celle du contrôle opérationnel. Le calcul inclut les gaz suivants : CO₂, CH₄, N₂O, HFCs. Les facteurs d'émission utilisés sont ceux de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA). Les potentiels de réchauffement climatique (PRC) proviennent des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pour une période de 100 ans.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	<p>Émissions atmosphériques de la raffinerie de Burnaby :</p> <ul style="list-style-type: none"> • NOx <ul style="list-style-type: none"> ◦ 2021 : 203 345 kg ◦ 2020 : 178 296 kg ◦ 2019 : 206 371 kg • SOx <ul style="list-style-type: none"> ◦ 2021 : 427 461 kg ◦ 2020 : 495 646 kg ◦ 2019 : 227 421 kg • Composés organiques volatils (COV) <ul style="list-style-type: none"> ◦ 2021 : 167 366 kg ◦ 2020 : 163 738 kg ◦ 2019 : 148 433 kg • Polluants atmosphériques dangereux (PAD) – Sulfure d'hydrogène (H₂S) <ul style="list-style-type: none"> ◦ 2021 : 2 951 kg ◦ 2020 : 3 667 kg ◦ 2019 : 1 728 kg • Polluants atmosphériques dangereux (PAD) – Benzène <ul style="list-style-type: none"> ◦ 2021 : 508 kg ◦ 2020 : 544 kg ◦ 2019 : 648 kg • Particules en suspension (PS) <ul style="list-style-type: none"> ◦ 2021 : 44 346 kg ◦ 2020 : 34 631 kg ◦ 2019 : 30 412 kg • PM 10 <ul style="list-style-type: none"> ◦ 2021 : 41 404 kg ◦ 2020 : 31 666 kg ◦ 2019 : 26 217 kg <p>Les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone ne rentrent pas dans le périmètre de déclaration de Parkland, qui n'a par ailleurs aucune émission de polluants organiques persistants à déclarer. Les facteurs d'émission utilisés sont ceux de l'EPA (publication AP-42). Références méthodologies, hypothèses et/ou outils de calcul utilisés : surveillance continue des émissions, tests au niveau des sources, estimations techniques, bilan massique, facteurs d'émission publiés, Code de bonnes pratiques de l'Association canadienne des carburants pour l'élaboration d'un inventaire des émissions des raffineries et des terminaux (Code of Practice for Developing an Emissions Inventory for Refineries and Terminals), Protocole d'estimation des émissions provenant des raffineries de pétrole (Emissions Estimation Protocol for Petroleum Refineries) publié par l'EPA.</p>
SASB	EM-RM-120a.1	Qualité de l'air	
GRI	417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<p>Parkland observe l'ensemble des exigences réglementaires relatives à l'information sur les produits et aux mentions d'étiquetage concernant la provenance, le transport, la vente de carburants, de lubrifiants et d'articles de dépannage, ainsi que la mise au rebut sans risque des produits.</p>
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : commercialisation et étiquetage	<p>En outre, l'entreprise observe l'ensemble des réglementations locales relatives à la vente de produits dont l'achat est conditionné à un âge légal (comme le tabac et l'alcool).</p>
GRI	417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	<p>Parkland n'a relevé aucun cas majeur de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Parkland n'a relevé aucun cas majeur de non-conformité aux réglementations et/ou codes volontaires.
GRI	306-3	Déversements significatifs	<ul style="list-style-type: none"> • 2021 : aucun déversement significatif • 2020 : aucun déversement significatif • 2019 : aucun déversement significatif
IPIECA	Module 4 Environnement ENV-6 A2	Volume de déversement	4,651 L
IPIECA	Module 4 Environnement ENV-6 A2	Nombre de déversements	12
Objectif visé dans la stratégie de développement durable de Parkland		Volume de déversement par litre vendu	1.94×10^{-7}
Objectif visé dans la stratégie de développement durable de Parkland		Volume de déversement par milliard de litres vendus	194
SASB	EM-RM-110a.2	Émissions de gaz à effet de serre	Se reporter à la page 20 du présent rapport.
SASB	EM-RM-120a.2	Qualité de l'air	Nombre de raffineries dans ou à proximité de zones densément peuplées : 2. Parkland possède une raffinerie à Burnaby, en Colombie-Britannique (Canada). L'entreprise détient par ailleurs une participation minoritaire de 29 % dans l'entité qui possède et exploite la Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles, établie à Fort-de-France en Martinique (la « raffinerie SARA »). Note : si Parkland est tenue à une obligation de déclaration (émissions de GES, etc.) concernant la raffinerie de Burnaby, ce n'est pas le cas pour la raffinerie SARA, sur laquelle elle n'a aucun contrôle opérationnel.
SASB	EM-RM-140a.2	Gestion de l'eau	Un cas de non-conformité relevé lors d'une inspection réalisée le 23 juillet 2021 sur un site avec carte-accès de l'entreprise situé à Edmonton (Alberta, Canada), après prélèvement d'un échantillon dans les regards d'assainissement et d'eaux pluviales. Le nettoyage des regards a permis de résoudre le problème.
SASB	EM-RM-410a.1	Spécifications du produit et mélanges de carburant propre	Étant donné que nous ne produisons pas de carburant aux États-Unis, nous nous acquittons de notre obligation de volume minimal de carburants renouvelables en achetant des numéros d'identification renouvelables distincts.

Méthode	Code de référence	Description	Données
SASB	EM-RM-000.A	Débit de raffinage du pétrole brut et autres matières premières	Débit de traitement de la raffinerie de Burnaby (en b/j) : <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Brut : 44 716 ◦ Biosubstrats : 1 492 ◦ Total : 46 208 • 2020 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Brut : 37 868 ◦ Biosubstrats : 744 ◦ Total : 38 613 • 2019 : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Brut : 51 500 ◦ Biosubstrats : 312 ◦ Total : 51 812
SASB	EM-RM-000.B	Capacité opérationnelle de raffinage	55 000 b/j
TCFD	Gb)	Gouvernance : rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités climatiques	<p>La directrice du développement durable de Parkland, membre de la direction, supervise les questions liées à la responsabilité sociale de l'entreprise. Elle produit tous les trimestres un rapport sur le développement durable et les enjeux climatiques destiné au comité ESG du conseil d'administration. Ces thématiques sont gérées par l'équipe chargée des politiques, du développement durable et des relations avec les pouvoirs publics travaillant sous sa direction, avec l'appui d'autres collègues de Parkland concernés par le sujet. La directrice du développement durable préside par ailleurs le groupe de travail sur le développement durable.</p> <p>Le vice-président chargé de la santé, de la sécurité et de l'environnement, membre de l'encadrement, donne son avis sur les initiatives en matière de développement durable, gère les équipes internationales de Parkland chargées des questions environnementales, et participe à la fixation des objectifs annuels contribuant à l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de GES et de l'empreinte de carbone de l'entreprise. Il produit tous les trimestres un rapport destiné au comité ESG du conseil d'administration.</p> <p>Le groupe de travail sur le développement durable de Parkland, présidé par la directrice du développement durable, se compose d'un groupe de dirigeants de tous les territoires, représentatif des nombreuses unités fonctionnelles de Parkland. Ses membres ont été choisis en fonction de leur expertise diversifiée et de leur engagement en faveur d'un leadership durable. Le groupe de travail est chargé de contribuer à l'élaboration de la stratégie et de la politique globale de Parkland en matière de développement durable, ainsi qu'à la rédaction du rapport sur le développement durable. Il s'attelle par ailleurs à la recherche et à l'évaluation d'opportunités commerciales durables et innovantes, grâce auxquelles Parkland pourra continuer de créer de la valeur pour ses clients, ses actionnaires et ses communautés.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
TCFD	Sb)	Stratégie : impact des risques et opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	<p>Nous sommes conscients des grandes opportunités qui s'ouvrent à nous dans un contexte de transition mondiale vers une économie bas carbone. Pour répondre aux besoins actuels de nos clients en énergie tout en nous adaptant à l'évolution future de ces besoins, nous avons mis sur pied une stratégie en matière de transition énergétique qui nous permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) décarboner nos gammes de carburants conventionnels ; ii) diversifier nos activités ; et iii) développer nos activités conventionnelles de manière responsable. Cette stratégie est plus amplement décrite à la page 16 de la notice d'information annuelle de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 : https://www.parkland.ca/application/files/5816/4799/3613/PARKLAND-Revised_AIF2021-march-2022-FR.pdf <p>Les risques et opportunités climatiques influent sur plusieurs postes financiers de Parkland :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chiffre d'affaires : la transition vers une économie bas carbone entraînera de multiples changements susceptibles d'avoir une incidence sur les activités de Parkland : instauration de taxes carbone ; politiques publiques en faveur des véhicules électriques et des carburants propres ; introduction de nouvelles technologies contribuant à la production de véhicules alternatifs capables de rivaliser avec les moteurs à combustion interne en termes de coûts ; évolution du comportement des consommateurs qui se tourneront vers de modes de transport plus sobres en carbone. Chacun de ces facteurs constitue un risque potentiel pour le chiffre d'affaires que Parkland tire de la vente de carburants (en termes de volumes comme de marges) ainsi que pour ses marges de raffinage. Mais ils représentent aussi pour l'entreprise l'occasion de s'ouvrir à de nouveaux segments d'activité (dans les domaines des bornes de recharge pour véhicules électriques et des carburants renouvelables par exemple). • Dépenses d'investissement : suite aux mutations de la demande anticipées, Parkland a revu la ventilation de ses dépenses d'investissement. À titre d'exemple, ses sites de vente au détail mettent davantage en avant des services de dépannage, de restauration, de lavage auto et diverses prestations autres que la distribution de carburants, une offre qui est appelée à s'inscrire dans la durée. L'entreprise a par ailleurs commencé à intégrer les bornes de recharge pour véhicules électriques dans la planification de son réseau, en privilégiant notamment les sites où le potentiel d'affluence de véhicules électriques est important (aux abords des autoroutes très fréquentées par exemple). • Allocation des fonds propres : Parkland suit activement le montant de fonds propres alloué à ses différents segments d'activité (commercialisation de carburants et de services de dépannage, raffinage de carburants conventionnels et renouvelables, etc.). Les risques et opportunités climatiques nous ont conduits à allouer davantage de fonds propres aux prestations autres que la distribution de carburants (dépannage, restauration et raffinage de carburants renouvelables), au détriment des carburants conventionnels. Nous avons également revu la répartition géographique de nos fonds propres, en privilégiant davantage les marchés où la demande en carburants est amenée à augmenter. • Acquisitions et cessions : compte tenu de son expérience en matière de rachats, Parkland évalue attentivement les risques et opportunités – y compris climatiques – que présente une cible d'acquisition. Pour chaque cible, l'entreprise examine ainsi les tendances d'évolution de la demande en carburants et des marges associées sur le long terme, ainsi que l'impact des politiques locales (en particulier lorsqu'il s'agit d'une nouvelle région). Elle tient ensuite compte de ces éléments dans sa stratégie de valorisation et de soumission d'offre, de même que dans sa planification post-fusion. • Accès aux marchés de capitaux : la trajectoire de croissance de Parkland dépend de la facilité d'accès aux marchés de capitaux publics. De plus en plus d'investisseurs intègrent la stratégie ESG d'une entreprise dans leurs critères d'investissement ; certains commencent même à exclure certains types d'activités de leur portefeuille. Nous avons entrepris de communiquer plus régulièrement sur notre stratégie ESG auprès des investisseurs et avons d'ores et déjà pris en compte un grand nombre de leurs observations concernant notre stratégie et nos objectifs dans ce domaine.

Méthode	Code de référence	Description	Données
TCFD	Ra)	Gestion des risques : processus d'identification et d'évaluation des risques climatiques	Parkland dispose d'un programme de gestion des risques de l'entreprise, grâce auquel il peut gérer efficacement la question en adoptant une démarche cohérente et systématique d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques, y compris climatiques. L'équipe en charge de la gestion des risques ne cesse d'améliorer ce programme et envisage des évaluations complémentaires, avec l'aide d'un tiers, notamment pour quantifier plus précisément les risques climatiques. Ce programme comprend une évaluation annuelle à l'échelle de l'entreprise, ainsi que des examens trimestriels. Il est porté par une analyse quantitative, ainsi que par l'engagement poussé du conseil d'administration, de l'équipe de direction et des différentes unités d'exploitation. Pour nous assurer que nos activités sont gérées de manière durable, nous prenons en compte un large éventail de facteurs de risques, y compris d'éventuels impacts sur nos employés, nos partenaires et notre environnement.
TCFD	Rb)	Gestion des risques : processus de gestion des risques climatiques	
TCFD	Rc)	Gestion des risques : intégration des processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques climatiques dans la gestion globale des risques de l'organisation	
TCFD	Mc)	Indicateurs et objectifs : objectifs fixés par l'organisation quant à la gestion des risques et opportunités climatiques et performance réalisée par rapport à ces objectifs	Se reporter à la rubrique « Environnement » aux pages 19 à 28 du présent rapport.
ODD ONU	7	Énergie propre et d'un coût abordable	Se reporter à la page 12 du présent rapport ainsi qu'à la rubrique « Environnement » aux pages 19 à 28.
ODD ONU	9	Industrie, innovation et infrastructures	
ODD ONU	13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	
Partenaires			
GRI	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	<p>Pour un descriptif détaillé des activités de l'entreprise, se reporter aux pages 12 à 23 de la notice d'information annuelle de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 : https://www.parkland.ca/application/files/5816/4799/3613/PARKLAND-Revised_AIF2021-march-2022-FR.pdf</p> <p>Parce qu'elle est présente sur un grand nombre de marchés (géographiques et types de produits), Parkland dépend d'une chaîne d'approvisionnement indirecte complexe, qui fait appel à de multiples canaux pour l'achat de produits et services parfois similaires. Au Canada, l'entreprise dispose d'une équipe centralisée en charge des achats ; en ce qui concerne le marché américain et les marchés étrangers, les achats sont gérés à l'échelle locale.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	2-25	Processus de réparation des impacts négatifs	<p>Parkland entretient un dialogue direct avec les communautés au sein desquelles elle opère afin d'identifier et de cerner les impacts de ses activités. Les employés et membres de la direction à l'échelle locale sont encouragés à participer aux initiatives organisées et à interagir directement avec les clients et les habitants susceptibles d'être affectés par nos activités. Parkland publie des bulletins d'information à l'intention des communautés, organise des séances participatives avec les riverains et reçoit ponctuellement en entretien toute personne qui aurait des préoccupations ou des plaintes à formuler. Afin de faciliter le dialogue, la raffinerie de Burnaby dispose en outre d'un comité consultatif communautaire qui se réunit tous les trimestres pour faire le point sur les activités de la raffinerie, la sécurité des employés et des processus, le bilan environnemental et d'autres sujets d'intérêt commun pour l'entreprise et le voisinage. Parkland travaille de pair avec les autorités de régulation et les communautés locales pour réparer les impacts négatifs de ses activités sur l'environnement, le cas échéant. Outre ce vaste éventail de mesures de prévention, nous avons mis en place des plans d'intervention d'urgence tout aussi solides. Ces plans sont régulièrement testés, parfois en étroite collaboration avec les autorités locales, les services d'urgence et les secours de première ligne.</p>
GRI	2-29	Approche de l'implication des parties prenantes	<p>Parkland a la conviction qu'il lui est indispensable d'impliquer et de consulter ses principaux partenaires pour être à même de s'acquitter du rôle qui lui incombe au sein des communautés dans lesquelles elle opère. La direction contribue à l'identification de ces partenaires clés grâce à une cartographie stratégique couvrant l'ensemble des projets et des activités de l'entreprise. Elle partage en outre les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour garantir l'efficacité de cette démarche d'implication et de communication. Liste (non exhaustive) des partenaires identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peuples et gouvernements autochtones • Populations locales • Pouvoirs publics et autorités de régulation • Partenaires • Fournisseurs • Investisseurs • Clients • Employés <p>L'implication de ces partenaires a pour but d'instaurer un dialogue avec l'entreprise, afin qu'ils puissent être tenus informés, consultés ou mis à contribution sur certains de ses projets et initiatives. De cette façon, Parkland entend établir et entretenir une relation responsable et mutuellement bénéfique avec les communautés au sein desquelles elle opère.</p> <p>Parmi les initiatives d'implication constructives menées par le passé, citons : des démarches de concertation et des accords avec les Premières Nations ; la mise à contribution active de tous les échelons de l'administration ; des réunions publiques et des enquêtes auprès des populations locales et du personnel local ; et, concernant plus spécifiquement la raffinerie de Burnaby, la création d'un comité consultatif communautaire permanent composé de représentants de la communauté locale. Nous nous efforçons d'entretenir un dialogue productif avec les communautés qui nous entourent, et ce, dans un souci d'amélioration constante.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples d'impacts négatifs potentiels liés au recours au travail des enfants : exploitation d'êtres vulnérables, atteintes à la réputation de l'entreprise, actions en justice. • Ni les activités de Parkland ni ses relations d'affaires n'impliquent de telles conséquences. • Parkland s'est dotée d'un Code de conduite interne et d'un Code de conduite fournisseur qui interdisent strictement toute implication dans les activités susmentionnées. • Tous les employés sont tenus de prendre connaissance des politiques applicables et de suivre une formation visant à renforcer les engagements pris. • L'entreprise proscrit le recours au travail des enfants. • Parkland tient compte de l'opinion de ses parties prenantes (fournisseurs, clients, etc.) en organisant des consultations formelles et informelles et en appliquant les bonnes pratiques du secteur.
GRI	408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune des opérations de Parkland ni aucun de ses fournisseurs ne sont considérés comme présentant un risque significatif lié au travail des enfants ou de jeunes travailleurs exposés à un travail dangereux. • Aucune des opérations de Parkland ni aucun de ses fournisseurs ne sont considérés comme présentant un risque significatif lié au travail des enfants. • Parkland a établi un Code de conduite fournisseur qui interdit strictement le recours au travail des enfants.
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples d'impacts négatifs potentiels liés au recours au travail forcé : exploitation d'êtres vulnérables, atteintes à la réputation de l'entreprise, actions en justice. • Ni les activités de Parkland ni ses relations d'affaires n'impliquent de telles conséquences. • Parkland s'est dotée d'un Code de conduite interne et d'un Code de conduite fournisseur qui interdisent strictement toute implication dans les activités susmentionnées. • Tous les employés sont tenus de prendre connaissance des politiques applicables et de suivre une formation visant à renforcer les engagements pris. • L'entreprise proscrit le recours au travail forcé. • Parkland tient compte de l'opinion de ses parties prenantes (fournisseurs, clients, etc.) en organisant des consultations formelles et informelles et en appliquant les bonnes pratiques du secteur.
GRI	409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune des opérations de Parkland ni aucun de ses fournisseurs ne sont considérés comme présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire. • Parkland a établi un Code de conduite fournisseur qui interdit strictement le recours au travail des enfants.
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : peuples autochtones	<p>Parkland accorde une priorité absolue aux droits des peuples autochtones. Notre équipe chargée des politiques, du développement durable et des relations avec les pouvoirs publics a créé une cellule de relations avec les peuples autochtones, gérée au niveau de l'encadrement et de la direction. Cette cellule est rattachée à la vice-présidente principale, directrice du contentieux et secrétaire générale, directrice du développement durable. Nos installations au Canada, aux États-Unis et dans le reste du monde se situent au sein ou à proximité de territoires traditionnels abritant divers peuples autochtones, avec bon nombre desquels nous avons noué et entretenons des relations étroites, comme à Burnaby (Colombie-Britannique) notamment.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	411-1	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Aucun cas majeur de violation.
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : communautés locales	Se reporter aux pages 29 et 30 du présent rapport.
GRI	413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	<p>Parkland possède plusieurs programmes d'investissement social, parmi lesquels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Partenariat Parkland et Moteur d'entraide : https://www.parkland.ca/fr/durabilite/communaute Comité consultatif communautaire et programme d'investissement social de la raffinerie de Burnaby (page en anglais) : https://www.burnabyrefinery.ca/community/overview Sol Cares : https://solpetroleum.com/a-propos-de-nous/dans-la-communaute/?lang=fr Fondation Ultramar : https://www.ultramar.ca/fr-on/engagement-communautaire/fondation-ultramar/ <p>Se reporter aux pages 29 et 30 du présent rapport pour plus d'informations sur le dialogue de Parkland avec les communautés.</p>
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : politiques publiques	<p>Les équipes de Parkland chargées des politiques, du développement durable, des relations avec les peuples autochtones et avec les pouvoirs publics fonctionnent de manière intégrée afin d'assurer la cohérence des activités ayant des implications en matière de politique publique partout où l'organisation est implantée. Le service intégré « Politiques, développement durable et relations avec les pouvoirs publics », chargé des activités touchant aux politiques publiques, notamment en lien avec les enjeux climatiques, est placé sous l'autorité directe de la directrice du développement durable de Parkland, qui présente tous les trimestres un rapport sur les questions de durabilité au comité ESG.</p> <p>Parkland suit l'élaboration des politiques publiques pour s'assurer que sa mise en conformité par rapport à un paysage réglementaire en mutation se fasse de la manière la plus responsable possible. De plus, tous les spécialistes en politique publique de Parkland qui entretiennent des contacts directs avec les titulaires d'une charge publique sont enregistrés auprès des autorités de lobbying compétentes et produisent des comptes rendus réguliers de leurs activités, comme l'exigent les autorités de régulation.</p>
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : confidentialité des données des clients	<ul style="list-style-type: none"> Exemples d'impacts négatifs potentiels liés à des atteintes à la confidentialité des données des clients : atteinte du droit à la vie privée, atteinte à la réputation de l'entreprise, actions en justice. Ni les activités de Parkland ni ses relations d'affaires n'impliquent de telles conséquences. Parkland s'est dotée d'une Politique de confidentialité qui régit les modalités de gestion des données sensibles et garantit leur protection, en accord avec nos valeurs et la législation en vigueur. Tous les employés sont tenus de prendre connaissance des politiques applicables et de suivre une formation visant à renforcer les engagements pris. L'organisation proscrit toute atteinte à la confidentialité des données. Parkland tient compte de l'opinion de ses parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs, clients, etc.) en organisant des consultations formelles et informelles et en appliquant les bonnes pratiques du secteur.

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	L'organisation n'a reçu aucune plainte fondée au cours de la période de reporting.
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : conformité socio-économique	La situation générale de Parkland en termes de conformité est excellente, de même que sa conformité à des lois ou réglementations spécifiques dans le domaine social et économique. Aucun cas majeur de fraude comptable ou fiscale, de corruption, de comportement anticoncurrentiel, de non-conformité dans la mise à disposition de produits et de services ou vis-à-vis de questions liées aux relations de travail n'a été relevé au cours de la période de reporting.
GRI	419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	L'organisation n'a relevé aucun cas majeur de non-conformité à la législation et à la réglementation.
ODD ONU	17	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Se reporter à la page 12 du présent rapport, ainsi qu'à la rubrique « Partenariats » pages 29 à 32.
Croissance responsable			
GRI	2-1	Informations détaillées sur l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Nom légal : Corporation Parkland Nature du capital et forme juridique : Société cotée en bourse, constituée aux termes de la loi sur les sociétés par actions (Business Corporations Act) de l'Alberta. Lieu géographique du siège : Calgary (Alberta), Canada. Parkland exerce ses activités dans 25 pays. Pays d'implantation : Canada, États-Unis, Anguilla, Antigua, Bahamas, Belize, Guyane française, Guyane, Haïti, Barbade, Bermudes, République dominicaine, Guadeloupe, Suriname, Îles Vierges britanniques, Îles Caïman, Porto Rico, Martinique, Dominique, Jamaïque, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin et Saint-Vincent-et-les-Grenadines
GRI	2-2	Entités comprises dans le reporting de développement durable de l'organisation	<p>Sauf indication contraire, le reporting de développement durable de Parkland porte sur l'ensemble de l'entreprise.</p> <p>Les filiales de Parkland figurent dans l'organigramme en page 5 de la notice d'information annuelle de Parkland pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (attention, seules les filiales importantes sont indiquées, comme précisé à la page 5 de la notice) : https://www.parkland.ca/application/files/5816/4799/3613/PARKLAND-Revised_AIF2021-march-2022-FR.pdf</p>
GRI	2-3	Période de reporting, fréquence et interlocuteurs	Se reporter à la page 11 du présent rapport.
GRI	2-4	Réaffirmation des informations	Une réaffirmation des informations par rapport à la précédente période de reporting a été effectuée pour les éléments d'information suivants. Pour plus de précisions, se reporter à GRI 201-1 et GRI 305-2.
GRI	2-5	Vérification externe	Consciente de l'importance de cette démarche, Parkland compte réaliser une vérification externe dans les années à venir. Comme c'était déjà le cas l'an passé, l'équipe chargée des risques et des contrôles de Parkland a vérifié l'ensemble des données chiffrées du présent rapport.

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	2-9	Structure de gouvernance et composition	<p>Le Conseil d'administration de Parkland est composé de 10 membres et comprend les comités suivants : le comité d'audit, le comité des ressources humaines et de la gouvernance, le comité des initiatives stratégiques et du développement de l'entreprise, et le comité de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance. Le mandat de chaque comité est détaillé aux annexes C et D de la circulaire d'information (en anglais).</p> <p>Le comité des ressources humaines et de la gouvernance et le comité de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance sont les principaux organes de décision et de supervision en matière de gestion des impacts de l'organisation sur l'économie, l'environnement et la société. Voir les annexes C et D de la circulaire d'information (en anglais) pour en savoir plus sur les différents mandats.</p> <p>Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités :</p> <ul style="list-style-type: none"> Voir la rubrique « Administrateurs et dirigeants (Directors and Officers) » pages 57 à 59 de la circulaire d'information annuelle pour la liste détaillée des administrateurs et dirigeants de Parkland. À l'exception du président et chef de la direction, tous les membres du conseil d'administration de Parkland sont indépendants. Au 31 décembre 2021, la durée moyenne d'un siège au conseil d'administration de Parkland était de 9 ans. Voir la rubrique « Candidats à l'élection au sein du conseil d'administration et renseignements au sujet des administrateurs (Nominees for Election to the Board of Directors and Director Information) » pages 14 à 25 de la circulaire d'information (en anglais) pour en savoir plus sur les autres principaux postes et mandats occupés par chaque membre du conseil, et la nature ces engagements. Au total, 30 % des sièges du conseil sont occupés par des femmes. Voir la rubrique « Candidats à l'élection au sein du conseil d'administration et renseignements au sujet des administrateurs (Nominees for Election to the Board of Directors and Director Information) » pages 14 à 25 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que la rubrique « Améliorer l'engagement de Parkland en faveur de la diversité » page 31. Le conseil d'administration de Parkland a intégré à sa politique de diversité une cible de représentation des personnes noires, autochtones ou de couleur (BIPOC), ainsi que des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (LGBTQ+) de 10 % au sein du conseil et des postes de direction. Parkland compte actuellement une personne BIPOC au sein de son conseil (9 %) et une personne LGBTQ+ dans son équipe de direction (10 %). Voir la rubrique « Candidats à l'élection au sein du conseil d'administration et renseignements au sujet des administrateurs » pages 14 à 25 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que la rubrique « Améliorer l'engagement de Parkland en faveur de la diversité » page 31. Le conseil a établi une grille des compétences pour cibler ses forces ainsi que les domaines dans lesquels il a besoin de compétences ou d'expertise supplémentaires. Chaque année, il examine cette grille et évalue l'étendue des compétences et de l'expérience de ses membres. Voir la rubrique « Candidats à l'élection au sein du conseil d'administration et renseignements au sujet des administrateurs (Nominees for Election to the Board of Directors and Director Information) » pages 14 à 25 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que la grille des compétences dans la rubrique « Renouvellement du conseil (Board Renewal) » page 27. À l'Assemblée générale annuelle des actionnaires 2021, l'ensemble des candidats ont été élus au conseil d'administration.

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	<p>Le conseil d'administration a établi un plan de relève continu qui prend en compte : la composition souhaitée du conseil d'administration au regard des forces, des aptitudes et de l'expérience de ses membres, l'orientation stratégique de l'organisation, l'exigence de diversité et la nécessité d'une forte représentation indépendante. Le conseil d'administration a eu recours aux services d'une organisation se spécialisant dans le recrutement de hauts dirigeants pour repérer des candidats spécifiques répondant à ses besoins particuliers. Le comité des ressources humaines et de la gouvernance, composé exclusivement d'administrateurs indépendants, est chargé de planifier la relève au sein du conseil en tenant compte des priorités énoncées ci-dessus. Le conseil d'administration est invité à assister à toutes les réunions de ce comité, il reçoit les procès-verbaux des réunions de ce dernier, et il est en mesure d'évaluer l'indépendance et l'objectivité du processus. Afin de favoriser un processus de nomination objectif, le conseil sélectionne les candidats en s'aidant d'un questionnaire destiné à identifier les compétences qui lui font défaut. Chaque année, il examine cette grille et évalue l'étendue des compétences et de l'expérience de ses membres. Voir l'annexe C « Mandat du comité des ressources humaines et de la gouvernance (Mandate of the Human Resources and Corporate Governance Committee) » pages 92 à 95 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que la rubrique « Nomination des administrateurs (Nomination of Directors) » pages 14 à 25.</p> <p>La diversité est un facteur dont Parkland tient tout particulièrement compte dans sa recherche de candidats et de candidates pour le conseil d'administration. Dans le cadre de ses recrutements, le conseil s'attache à pré-sélectionner des profils variés à différents égards (parcours, appartenance ethnique, âge, expérience professionnelle, etc.). Voir la rubrique « Améliorer l'engagement de Parkland en faveur de la diversité (Enhancing Parkland's Commitment to Diversity) » page 31 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que la rubrique « Renouvellement du conseil (Board Renewal) » page 27. La relève au sein du conseil d'administration est abordée une fois par an. Outre les critères énoncés au paragraphe précédent pour identifier les potentiels nouveaux administrateurs, il est tenu compte de la réputation du candidat, de son intégrité, de son jugement, de son indépendance, de ses compétences financières et de son sens des affaires, de ses antécédents de réussite et de sa capacité à consacrer suffisamment de temps et de ressources à son futur rôle. Le conseil a également établi une grille des compétences pour cibler ses forces ainsi que les domaines dans lesquels il a besoin de compétences ou d'expertise supplémentaires. Chaque année, il examine cette grille et évalue l'étendue des compétences et de l'expérience de ses membres. Voir la rubrique « Renouvellement du conseil (Board Renewal) » page 27 de la circulaire d'information (en anglais).</p>
GRI	2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Le président de l'organe de gouvernance le plus élevé n'est pas membre de la Direction Générale de l'organisation.
GRI	2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Le conseil d'administration a mis en place un comité chargé des questions environnementales, sociales et de gouvernance pour superviser ces sujets. La direction a désigné sa vice-présidente principale, directrice du contentieux et secrétaire générale comme directrice du développement durable ; celle-ci sera donc la référente principale sur les questions ESC.
GRI	2-13	Délégation de responsabilité pour la gestion des impacts	

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	Pour connaître le mandat du comité ESG, voir page 96 de la circulaire d'information et de sollicitation de procurations datée du 5 mai 2022 (en anglais) : https://www.parkland.ca/application/files/3016/4848/9620/222283_SEDAR.pdf
TCFD	Ga)	Gouvernance : rôle du conseil dans la supervision des risques et opportunités climatiques	
GRI	2-15	Conflits d'intérêts	<p>Parkland a établi un Code de conduite et des lignes directrices en matière de conflit d'intérêts (ensemble, le « Code »), dont un exemplaire est signé chaque année par tous les administrateurs, dirigeants et cadres supérieurs de la société. En vertu de ce Code, les administrateurs doivent déclarer tout intérêt financier important, que ce soit directement ou par l'intermédiaire d'un parent ou associé, ainsi que toute détention ou acceptation d'un poste de membre de la direction ou d'administrateur d'un organisme en relation avec Parkland qui pourrait, en vertu de la position de l'individu au sein de Parkland, bénéficier à cet autre organisme d'une quelconque façon en influençant l'achat, la vente ou d'autres décisions de Parkland. Outre le respect du Code, les administrateurs et dirigeants de Parkland sont tenus de remplir tous les ans un formulaire leur permettant de déclarer toute transaction avec des parties liées. Ce questionnaire aide Parkland à identifier et à superviser les éventuelles transactions avec des parties liées. En outre, la direction communique chaque trimestre au comité d'audit les transactions avec des parties liées dont elle a connaissance. Voir la rubrique « Conduite éthique (Ethical Business Conduct) » page 78 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que l'annexe A « Mandat du conseil d'administration (Mandate of the Board of Directors) », pages 83 à 86.</p> <p>Dans sa circulaire d'information (en anglais), Parkland indique les mandats croisés à titre d'administrateur. Un « mandat croisé » survient lorsqu'au moins deux administrateurs sont également administrateurs d'une autre société ouverte. Aucun des membres du conseil d'administration de Parkland ne siège avec un autre administrateur au conseil d'une autre société ouverte. Pour l'instant, Parkland n'a pas jugé nécessaire d'adopter une politique officielle pour limiter le nombre de mandats croisés car il n'en existe aucun à l'heure actuelle, mais la question est périodiquement réévaluée par le conseil d'administration. Voir la rubrique « Questions relatives au conseil (Board Matters) » pages 26 à 34 de la circulaire d'information (en anglais).</p> <p>Certains des administrateurs et des dirigeants de la Société sont, et pourraient continuer d'être des administrateurs ou des dirigeants d'entités qui livrent concurrence à des clients ou à des fournisseurs de Parkland ou de certaines entités dans lesquelles Parkland détient une participation, ou ils pourraient être engagés, ou continuer de l'être, dans d'autres activités au sein des secteurs dans lesquels la Société exerce ponctuellement des activités. Par conséquent, certains administrateurs et certains dirigeants de la Société pourraient ponctuellement se retrouver en situation de conflit d'intérêts dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions à l'égard de Parkland. Ces conflits d'intérêts seraient alors mentionnés dans la circulaire d'information annuelle.</p> <p>Le cas échéant, l'existence d'actionnaires ayant le contrôle de la Société serait mentionnée par Parkland dans sa circulaire d'information annuelle. En l'espèce, aucun actionnaire n'a le contrôle de la Société.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
			<p>Concernant les parties liées et les relations, transactions et soldes y afférents, se reporter au premier paragraphe de la présente déclaration ; voir la rubrique « Transactions avec des parties liées (Related Party Transactions) » page 72 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que la rubrique « Conflits d'intérêts (Conflicts of Interest) » page 59 de la notice d'information annuelle.</p> <p>En vertu de la loi sur les sociétés par actions de l'Alberta et sauf disposition contraire dans cette même loi, l'administrateur ou le dirigeant doit communiquer la nature et l'étendue de son intérêt dans un contrat ou une opération – en cours ou projeté – d'importance avec la société dans l'un ou l'autre des cas suivants : a) s'il est partie à ce contrat ou à cette opération, b) s'il est administrateur ou dirigeant d'une partie à un tel contrat ou à une telle opération, c) ou s'il possède un intérêt important dans une partie au contrat ou à l'opération. Les éventuels conflits d'intérêts seront résolus conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés par actions.</p>
GRI	2-16	Communication des préoccupations majeures	<p>Les préoccupations majeures peuvent être communiquées lors des réunions trimestrielles du conseil, mais aussi, si besoin, lors de réunions ad hoc. Parkland a également mis en place une politique relative aux dénonciateurs, qui permet à toute personne d'effectuer un signalement ou de faire part d'une préoccupation majeure de manière anonyme via une ligne d'assistance, un site Internet ou une adresse mail, selon un dispositif géré en toute indépendance par Grant Thornton LLP. Le comité d'audit et le conseil d'administration sont informés de ces signalements.</p> <p>Aucune préoccupation majeure n'a été portée à la connaissance du conseil d'administration au cours de la période de reporting.</p>
GRI	2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	<p>En 2019, le conseil d'administration de Parkland a créé un comité chargé des questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »), comité qu'il nomme et dont la mission est de l'aider à s'acquitter de ses responsabilités de gouvernance et de surveillance inhérentes à la gestion de certaines questions par la Société, notamment : l'environnement et le développement durable (incidences des solutions bas carbone et des changements climatiques, émissions de GES, qualité de l'air et répercussions écologiques) et le capital social (dialogue avec les communautés, investissement social, relations avec les peuples autochtones, droits humains et protection de la confidentialité des données clients).</p> <p>En 2021, le conseil d'administration a fait appel à des intervenants externes pour se former sur des thématiques telles que les enjeux ESG, les carburants renouvelables, l'hydrogène, la recharge des véhicules électriques, l'échange de crédits carbone, les tendances du secteur de l'agroalimentaire et de la grande distribution, et les tendances en matière de financement, notamment en lien avec le développement durable. Les membres du conseil d'administration investissent dans leur développement continu, et Parkland les y encourage en finançant leur formation, entre autres à travers la prise en charge de 50 % des droits d'adhésion annuels à l'Institut des administrateurs de sociétés.</p> <p>Parkland fait toujours en sorte que les administrateurs reçoivent en temps utile les éléments et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission. La Société a également mis en place un portail sécurisé pour faciliter la diffusion de l'information trimestrielle et des détails pratiques relatifs aux réunions. Un portail sur lequel on peut aussi trouver un panorama du secteur, des bonnes pratiques en matière ESG et une foule d'autres contenus utiles. Parkland réfléchit également avec le conseil d'administration aux sujets qui pourraient avoir besoin de faire l'objet d'une présentation, d'un exposé ou d'un rapport.</p> <p>Voir la rubrique « Formation continue (Continuing Education) » page 29 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que les rubriques « Orientation et formation continue (Orientation and Continuing Education) » pages 77-78 et « Comité de l'environnement, de la responsabilité sociale et de la gouvernance (Environment, Social and Governance Committee) » pages 30-31.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	<p>Le conseil d'administration réalise chaque année une évaluation formelle de son fonctionnement, de celui de ses comités et de leur présidence respective. En 2021, le conseil d'administration de Parkland s'est livré à une évaluation approfondie. Son président a rencontré individuellement chaque administrateur et administratrice pour une évaluation à 360°. Les discussions ont notamment porté sur les attentes des différents membres du conseil, auxquels il a été fait à chacun un retour personnel sur son rendement en tant qu'administrateur.</p> <p>En outre, tous les administrateurs ont rempli un questionnaire afin de donner un avis constructif sur : le rendement global du conseil et de ses comités, la composition et la présidence de ces instances, l'efficacité du conseil, ses modalités de réunion, ses membres, et leurs responsabilités.</p> <p>Le conseil d'administration a pour habitude de solliciter un tiers au moins une fois tous les trois ans pour piloter cette évaluation. En 2021, il a donc fait appel à un consultant expert en gouvernance pour l'accompagner dans cette démarche. Cette personne a mené des entretiens individuels approfondis au cours desquels elle a interrogé les administrateurs sur des points tels que l'efficacité, la communication, le rendement personnel et collectif, et les pistes d'amélioration. Les entretiens étaient semi-directifs, de manière à encourager la discussion sur des sujets précis comme les risques, la stratégie ou la gouvernance. La direction s'est elle aussi prêtée à l'exercice pour enrichir les points de vue et les perspectives.</p> <p>Les résultats et les recommandations découlant de ces travaux ont été abordés par le conseil d'administration lors d'une réunion à huis clos. Le conseil prévoit d'entreprendre une nouvelle évaluation en 2022 et compte renouveler les évaluations individuelles à 360° chaque année.</p> <p>Voir la rubrique « Évaluations (Assessments) » page 80 de la circulaire d'information (en anglais), ainsi que la rubrique « Développement professionnel et rendement du conseil (Board Performance and Professional Development) » pages 28-29.</p>
GRI 2-19	2-19	Politiques de rémunération	<p>Le cadre de rémunération de Parkland comporte une part fixe et une part fondée sur le rendement. La rémunération fixe, versée en numéraire et révisée chaque année, constitue le salaire de base. La rémunération fondée sur le rendement comprend : (i) un régime incitatif annuel sous forme de rémunération variable versée en numéraire ; (ii) un régime incitatif à long terme composé à 25 % d'options d'achat d'actions, dont les droits sont acquis à raison d'un tiers par an à la date anniversaire de l'attribution, et à 75 % d'unités d'actions incessibles liées au rendement, réglées en actions ordinaires et acquises en bloc au bout de trois ans en fonction du rendement de l'entreprise. Le cadre de rémunération de Parkland prévoit par ailleurs un régime d'achat d'actions à l'intention des employés et un régime d'avantages Groupe. Voir la rubrique « Rapport sur les rémunérations – Cadre de rémunération de Parkland (Compensation Discussion & Analysis – Parkland's Compensation Framework) » pages 42 à 46 de la circulaire d'information (en anglais).</p> <p>La majeure partie de la rémunération des dirigeants de Parkland est liée à des indicateurs clés de performance d'ordre opérationnel et financier alignés sur la stratégie de Parkland et le rendement de l'action. Les attributions incitatives annuelles sont liées à l'atteinte des objectifs annuels de Parkland. Les attributions incitatives à long terme sont directement corrélées à la création de valeur pour les actionnaires. Voir la rubrique « Gouvernance en matière de rémunération (Compensation Governance) » pages 60 à 72 de la circulaire d'information (en anglais).</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	2-20	Procédure de détermination de la rémunération	<p>Le comité des ressources humaines et de la rémunération examine la rémunération du chef de la direction, du chef des finances et des autres é de Parkland, rédige un rapport et fait des recommandations au conseil d'administration à ce sujet. Il se penche également sur la planification de la relève pour le chef de la direction, la politique de rémunération des membres du conseil et l'approbation de toutes les attributions d'options, d'unités d'actions liées au rendement (UALR) et d'unités d'actions différées (UAD), et fait des recommandations au conseil à ce sujet. Le conseil d'administration reçoit et examine les rapports et recommandations du comité et prend les décisions définitives à l'égard de ces questions. En 2021, il s'est fondamentalement tenu à la ligne de conduite adoptée ces cinq dernières années. Surveillant de façon continue les questions liées à la rémunération, il a adopté des initiatives pour harmoniser la rémunération des hauts dirigeants de Parkland avec sa philosophie de rémunération. Le chef de la direction assiste habituellement aux réunions du comité des ressources humaines et de la gouvernance pour donner des conseils et des recommandations au sujet de la rémunération des autres membres de la haute direction. Toutefois, le président et chef de la direction n'est pas membre de ce comité et, par conséquent, n'a pas le droit de voter sur les questions qui y sont soumises. Le chef de la direction n'est pas présent lorsque le comité discute de sa propre rémunération et n'a aucun droit de vote à cet égard, ni à l'égard des rémunérations applicables aux membres de la direction.</p> <p>Le conseil d'administration soumet les pratiques de rémunération de la direction au vote consultatif des actionnaires, selon une procédure dite « du droit de regard ». Bien que ce vote ne soit pas contraignant, le conseil d'administration en tient compte lors de son réexamen suivant. Voir la rubrique « Vote consultatif des actionnaires sur les pratiques relatives à la rémunération des membres de la haute direction (Shareholder Advisory Vote on Approach to Executive Compensation) » page 13 de la circulaire d'information (en anglais).</p> <p>Afin de favoriser un processus objectif pour la détermination de la rémunération, le comité des ressources humaines et de la gouvernance a périodiquement recours aux services d'un expert-conseil en rémunération indépendant ou collecte des données à l'aide de sondages idoines afin d'établir une base de comparaison et d'aider au développement d'une structure de rémunération. Avec l'approbation de ses membres, il formule ensuite des recommandations au conseil d'administration. Voir la rubrique « Respect des lignes directrices en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise – Rémunération (How We Comply With Corporate Governance Disclosure Guidelines - Compensation) » page 79 de la circulaire d'information (en anglais).</p> <p>Parkland communique les résultats du vote consultatif dit « du droit de regard » dans sa circulaire d'information. Lors de l'Assemblée générale annuelle 2021, cette résolution non contraignante a été adoptée avec 83 129 244 voix pour (95,50 %) et 3 914 437 voix contre (4,50 %). Voir la rubrique « Vote consultatif des actionnaires sur les pratiques relatives à la rémunération des membres de la haute direction (Shareholder Advisory Vote on Approach to Executive Compensation) » page 13 de la circulaire d'information (en anglais).</p>
GRI	2-22	Déclaration relative à la stratégie de développement durable	Se reporter aux pages 7-8 du présent rapport.
GRI	2-23	Engagements en matière de politiques	<p>Parmi les engagements de Parkland en matière de conduite responsable des affaires figurent son Code de conduite et sa Politique de lutte contre la corruption, toutes deux approuvées par le conseil d'administration. Parkland y réaffirme son respect de la législation, dont la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (US Foreign Corrupt Practices Act) et la loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers (Canadian Corruption of Foreign Public Officials Act) En outre, nous travaillons à la mise en œuvre d'un Code de conduite fournisseur interdisant tout recours à l'esclavage, au travail forcé et au travail des enfants.</p>

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	2-24	Intégration des engagements en matière de politiques	L'intégration des engagements en matière de politiques se fait grâce à la mise en œuvre et la certification sans cesse renouvelée de notre Code de conduite et autres politiques. Des formations en direct sont organisées dans toute l'entreprise, en lien avec les différentes politiques, telles que la Politique de conformité à la loi sur la concurrence. La direction rappelle régulièrement les valeurs cardinales de Parkland, notamment notre engagement à agir avec intégrité, durant nos réunions et nos conférences avec le personnel d'encadrement et les collaborateurs. Enfin, à l'appui des valeurs de l'entreprise, les comportements « BOLD » sont évalués dans le cadre du processus de gestion du rendement.
GRI	2-26	Mécanismes de conseil et de signalement des préoccupations	L'organisation a mis en place de nombreux mécanismes de conseil pour la mise en œuvre de ses politiques et pratiques en matière de conduite responsable des affaires et de signalement des préoccupations à ce sujet. Outre son ou sa supérieur(e) hiérarchique, toute personne peut se tourner vers l'équipe Personnes et culture pour se faire conseiller ou exprimer ses préoccupations. La secrétaire générale de l'organisation joue un rôle prépondérant : ce sont ses coordonnées qui figurent dans le Code de conduite et toute politique similaire. Les préoccupations portées à l'attention de l'organisation par l'intermédiaire d'un de ces mécanismes sont examinées selon les cas par les équipes chargées des affaires juridiques, des risques et des contrôles, et des personnes et de la culture. Enfin, la politique relative aux dénonciateurs, qui prévoit la mise à disposition d'une ligne d'assistance gérée par un tiers, fournit un mécanisme de signalement anonyme. Comme indiqué dans cette politique, il ne saurait y avoir de représailles contre les personnes ayant effectué un signalement en toute bonne foi.
GRI	2-27	Conformité à la législation et à la réglementation	Aucun cas significatif de non-conformité à la législation et à la réglementation n'a été soulevé au cours de la période de reporting.
GRI 3-1	3-1	Procédure de détermination des enjeux pertinents	Se reporter à la page 9 du présent rapport.
GRI	3-2	Liste des enjeux pertinents	
GRI	3-3	Gestion des enjeux pertinents	Se reporter à nos grands enjeux ESG stratégiques décrits aux pages suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Changements climatiques : page 10, pages 19-28 • Sécurité et préparation aux situations d'urgence : page 10, pages 13 à 16 • Transport et stockage de produits : page 10, page 21 • Diversité et inclusion : page 10, pages 17-18, 29-32 • Gouvernance et éthique : pages 9, 10, pages 13-18, 19-28, 29-32, 33-36

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	<ul style="list-style-type: none"> • Valeur économique directe générée (millions de dollars canadiens) : recettes : 21 497 • Valeur économique distribuée (millions de dollars canadiens) : coûts opérationnels, salaires et avantages des employés, paiements aux apporteurs de capitaux, paiements au gouvernement de chaque pays et investissements en faveur de la communauté : 1 761 • Valeur économique mise en réserve (millions de dollars canadiens) : « valeur économique directe générée » à laquelle on soustrait la « valeur économique distribuée » : 19 736 • Valeur économique directe générée et distribuée (millions de dollars canadiens) : <ul style="list-style-type: none"> ◦ International : 4 886 ◦ Canada : 8 726 ◦ États-Unis : 4 816 ◦ Approvisionnement : 3 069 <p>Notre précédent rapport sur le développement durable indiquait par erreur que la valeur économique directe générée par le segment International en 2020 était égale à celle générée par le segment Canada (6 443 millions de dollars canadiens). Il fallait lire 3 636 millions.</p>
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> • Exemples d'impacts négatifs potentiels liés à des actes de corruption : entretien de relations d'affaires avec des entreprises ou des individus sous sanctions, et de ce fait, soutien involontaire à des régimes qui ne respectent pas les droits humains ou tout autre domaine et faisant l'objet de sanctions par les États-Unis, le Canada, ou toute autre puissance ; paiement de pots-de-vin à des fonctionnaires ou à des particuliers, et de ce fait, distorsion de la concurrence et affaiblissement de la confiance accordée aux pouvoirs publics. • Ni les activités de Parkland ni ses relations d'affaires n'impliquent de telles conséquences. • Parkland s'est dotée d'une Politique de lutte contre la corruption et d'un Code de conduite qui interdisent strictement toute implication dans les activités susmentionnées. • Tous les employés sont tenus de prendre connaissance des politiques applicables et de suivre une formation visant à renforcer les engagements pris. • L'organisation proscrit la corruption. Un suivi est effectué par l'intermédiaire d'audits réguliers des registres et systèmes comptables de l'entreprise pour veiller à l'exactitude du reporting et pour détecter tout paiement indu. • Parkland tient compte de l'opinion de ses parties prenantes (fournisseurs, clients, etc.) en organisant des consultations formelles et informelles et en appliquant les bonnes pratiques du secteur.
GRI	205-2	Communication et formation au sujet des politiques et procédures de lutte contre la corruption	Les membres du conseil d'administration comme les collaborateurs sont tenus de lire et d'accepter le Code de conduite et la Politique de lutte contre la corruption. Une formation à ces sujets est dispensée à tous les nouveaux employés.
GRI	205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun cas majeur avéré de corruption au cours de la période de reporting. • Aucun cas avéré pour lequel des employés ont été renvoyés ou ont fait l'objet de mesures disciplinaires pour corruption. • Aucun cas avéré pour lequel des contrats avec des partenaires commerciaux ont été résiliés ou non renouvelés en raison de violations liées à la corruption. • Aucune action en justice publique relative à la corruption intentée contre l'organisation ou ses employés au cours de la période de reporting.

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	1.1	Gestion des enjeux pertinents : comportement anticoncurrentiel	<ul style="list-style-type: none"> Exemples d'impacts négatifs potentiels liés à des comportements anticoncurrentiels : distorsions de la concurrence, atteinte à la réputation de l'entreprise, actions en justice. Ni les activités de Parkland ni ses relations d'affaires n'impliquent de telles conséquences. Parkland s'est dotée d'une Politique de conformité à la loi sur la concurrence, qui interdit strictement toute implication dans les activités susmentionnées. Tous les employés sont tenus de prendre connaissance des politiques applicables et de suivre une formation visant à renforcer les engagements pris. L'organisation proscrit les comportements anticoncurrentiels. Parkland tient compte de l'opinion de ses parties prenantes (fournisseurs, clients, etc.) en organisant des consultations formelles et informelles et en appliquant les bonnes pratiques du secteur.
GRI	206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucune
GRI	207-1	Approche de la politique fiscale	<ul style="list-style-type: none"> Parkland dispose d'un cadre fiscal mondial approuvé par le conseil d'administration, qui décrit le comportement attendu des personnes travaillant sur les questions de fiscalité au sein de l'entreprise. Ce cadre est à usage interne. Le directeur de l'impôt sur les sociétés de Parkland veille à la bonne application du cadre et signale les infractions matérielles au comité d'audit de Parkland chaque trimestre, le cas échéant. Un conseiller fiscal externe compétent est consulté avant toute mesure majeure de planification fiscale. Les principales questions d'ordre fiscal font l'objet d'une discussion trimestrielle avec le directeur financier et le président du comité d'audit de Parkland. Les ajustements fiscaux significatifs sont présentés au directeur financier et au comité d'audit tous les trimestres, permettant ainsi à la direction d'apprécier les risques d'ordre fiscal et le degré de conformité au cadre fiscal mondial de l'entreprise. Le cadre prévoit que toute préoccupation d'ordre fiscal soit communiquée au directeur financier et/ou au comité d'audit conformément à la politique de Parkland relative aux dénonciateurs. Les informations fiscales publiées sont auditées chaque trimestre par notre auditeur externe, PwC.
GRI	207-2	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance fiscale et cadre de contrôle : cf. GRI 207-1. Mécanismes permettant de signaler les problèmes relatifs à la fiscalité dès lors qu'ils portent sur des pratiques contraires à l'éthique ou à la loi, et à l'intégrité de l'organisation : de manière informelle par l'intermédiaire de la hiérarchie et/ou via la ligne d'assistance de Parkland pour les dénonciateurs : https://www.parkland.ca/application/files/4216/1711/6700/Whistleblower-Policy-2021-FR.pdf Processus de certification : C-SoX, audit interne et autres examens visant à certifier l'efficacité des contrôles internes, notamment liés aux aspects fiscaux (Instrument national 52-109, Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs)

Méthode	Code de référence	Description	Données
GRI	207-3	Implication des parties prenantes et gestion des préoccupations liées à la politique fiscale	Parkland dispose d'un cadre fiscal mondial approuvé par le conseil d'administration, qui décrit le comportement attendu des personnes travaillant sur les questions de fiscalité au sein de l'entreprise. Ce cadre est à usage interne.
SASB	EM-RM-520a.1	Intégrité tarifaire et transparence	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à l'entente sur les prix ou à la manipulation des prix : nul
SASB	EM-RM-530a.1	Gestion de l'environnement juridique et réglementaire	<p>Parkland use de multiples mécanismes pour identifier et atténuer les risques liés aux réglementations gouvernementales et aux projets de loi. Nos équipes chargées des politiques, du développement durable et des relations avec les pouvoirs publics d'une part et des questions réglementaires d'autre part entretiennent des relations suivies avec la puissance publique à différents échelons dans les pays où nous sommes implantés afin d'opérer une veille sur les changements législatifs et réglementaires envisagés ou actés. Nous avons des spécialistes en interne qui suivent les annonces gouvernementales et en interprètent les conséquences sur nos activités. L'entreprise est membre de diverses associations sectorielles dans les régions où elle est présente (p. ex. l'Association canadienne des carburants). Parkland fait également appel à des consultants externes spécialisés dans les questions de conformité et de veille réglementaire. Parkland s'attache à soutenir un changement positif et signifiant en lien avec les facteurs environnementaux et sociaux ayant trait à son secteur, et à favoriser les retombées économiques.</p> <p>En outre, les équipes locales entretiennent des relations suivies avec la puissance publique à différents échelons dans les pays où l'entreprise est implantée.</p>
TCFD	Sc)	Stratégie : résilience de la stratégie de l'organisation vis-à-vis de différents scénarios, y compris un scénario 2 °C ou inférieur	<p>Parkland a lancé en 2021 sa stratégie en matière de transition énergétique en vue d'une croissance durable et d'un avenir sobre en carbone. Une stratégie structurée autour de trois grands axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer – croissance de notre activité de carburants conventionnels, consolidation du secteur à travers des fusions-acquisitions et investissements dans notre avantage en matière d'approvisionnement ; Diversifier – création de véritables destinations (dépannage, alimentation, lave-autos, fourniture de carburants et services de recharge de véhicules électriques) qui attireront une clientèle de particuliers, quel que soit leur type de véhicule ; Décarboner – partenariat avec nos clients pour la transition énergétique à travers des offres et des services de carburants et lubrifiants renouvelables, de conformité et de compensation carbone, de recharge de parcs de véhicules électriques, d'énergie solaire pour clients commerciaux, et autres solutions au gré des évolutions technologiques et réglementaires. <p>Pour plus d'informations sur notre stratégie en matière de transition énergétique, se reporter à la page 16 de la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 : https://www.parkland.ca/application/files/5816/4799/3613/PARKLAND-Revised_AIF2021-march-2022-FR.pdf</p>

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET NOTE SUR CERTAINES MESURES FINANCIÈRES

Certains énoncés du présent rapport constituent des informations et des énoncés prospectifs (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Ils sont généralement reconnaissables à l'emploi de verbes comme « avoir l'intention de », « estimer », « croire », « continuer », « cibler » ou « essayer » ou d'expressions comparables, ou à la conjugaison de verbes au futur ou au conditionnel. Plus précisément, le présent rapport contient des énoncés prospectifs qui portent notamment sur les éléments suivants : d'une part, la stratégie de développement durable de Parkland, ainsi que ses plans, objectifs et calendriers, articulés autour de quatre grands axes : (i) l'humain : Objectif Zéro (zéro accident, zéro décès), intégration de la performance ESG dans la rémunération des dirigeants, fixation d'objectifs de diversité au sein du conseil d'administration et de la direction ; (ii) l'environnement : réduction de l'intensité des émissions de GES de champ d'application 1 et 2, diminution du volume de déversement par litre vendu tout en continuant de viser l'Objectif Zéro, limitation des articles à usage unique chez les dépanneurs, appui à l'objectif des gouvernements de parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050, réduction des émissions de GES de nos clients, projections (en équivalence annuelle) du nombre de véhicules de promenade retirés de la circulation sur la période 2022-2026 grâce au cotraitement à la raffinerie de Burnaby, augmentation des volumes de cotraitement actuels et construction d'un complexe autonome de diesel renouvelable (financement, réalisation, planning, avantages, impacts), volonté de proposer et d'encourager la commercialisation de carburants à faible teneur en carbone, chantier de compensation carbone et d'échange de crédits carbone actuels et futurs (prévisions de croissance et d'évolution de la demande), plans actuels et futurs de Sol Ecolution pour le développement de systèmes photovoltaïques dans les Caraïbes (nombre de sites, planning, bénéfiques et impacts attendus de ces dispositifs), plans de Parkland USA en matière d'installations solaires (ainsi que systèmes de gestion et options de décarbonation associés) ; programme pilote de véhicules hybrides de Parkland Canada et plans en vue du développement et de l'adoption d'options hybrides ; (iii) les partenariats : amélioration des relations existantes avec les populations et les autochtones à travers la mise en œuvre de bonnes pratiques, amélioration de la participation des employés au programme Partenariat Parkland, élaboration de normes à l'intention des fournisseurs pour une chaîne d'approvisionnement durable et intégration de ces normes dans les contrats régissant nos relations avec nos principaux fournisseurs, hausse des achats auprès d'acteurs locaux ou autochtones et du nombre d'offres d'emploi bénéficiant à ces populations ; et (iv) la croissance responsable : réalisation d'une évaluation de durabilité dans le cadre du processus de vérification diligente avant toute acquisition, application des politiques, objectifs et indicateurs de développement durable de Parkland à l'ensemble des sociétés nouvellement acquises et développement de l'activité bas carbone de Parkland, amélioration du contenu des prochains rapports par une application toujours plus étroite des recommandations de la GRI, du SASB, du TCFD et des ODD, prévision d'une nouvelle évaluation complète de la matérialité en amont du prochain rapport sur le développement durable (calendrier et dates de sortie) ; et d'autre part, la stratégie de Parkland en matière de transition énergétique, notamment sur les volets « développer, diversifier, décarboner », ainsi que ses plans et objectifs associés.

Ces énoncés sont associés à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs pouvant entraîner des résultats ou événements substantiellement différents de ceux prévus. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude de ces attentes, et on ne saurait se fier indûment aux énoncés prospectifs contenus dans les présentes. Ces énoncés ne sont valables qu'à la date du présent rapport. Parkland ne s'engage aucunement à diffuser publiquement des mises à jour ou des révisions de quelque énoncé prospectif que ce soit, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières l'y contraignent. Les résultats réels peuvent différer substantiellement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs en raison de nombreux risques et incertitudes, notamment, mais sans s'y limiter : la conjoncture générale de l'économie, du marché et des affaires, et en particulier la durée et les répercussions de la pandémie et du conflit russo-ukrainien ; la capacité de Parkland de mener à bien ses stratégies, notamment en ce qui concerne le développement durable et la transition énergétique ; la capacité de Parkland d'atteindre ses objectifs en la matière ; les capacités du secteur ; l'état de la concurrence ; les marges du raffinage et du marketing ; la capacité des fournisseurs à honorer leurs engagements ; les mesures prises par des autorités gouvernementales ou des organismes de réglementation (hausses des taxes, restriction de l'accès aux marchés, etc.) ; les changements et évolutions de la réglementation environnementale, entre autres ; ainsi que d'autres facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de Parkland. Consultez également les risques et incertitudes décrits aux rubriques « Mise en garde relative à l'information prospective » et « Facteurs de risque » de la notice annuelle modifiée de Parkland, datée du 17 mars 2022, ainsi qu'aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » du rapport de gestion TI 2022 de Parkland, daté du 4 mai 2022. Ces deux documents sont déposés sur SEDAR et accessibles sur le site Internet de Parkland, www.parkland.ca.

MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Il est fait mention dans ce rapport d'une mesure financière supplémentaire, à savoir la valeur d'entreprise. La valeur d'entreprise peut ne pas se prêter à la comparaison avec des mesures semblables publiées par d'autres émetteurs, en raison d'une différence de calcul. La valeur d'entreprise est égale à la somme de la capitalisation de marché estimée (cours à la clôture du TI 2022 et actions en circulation après effet de dilution au TI 2022) et de l'endettement net. L'endettement net désigne le total de la dette à long terme augmenté des dettes d'exploitation et des charges à payer, des dividendes déclarés et à payer et de l'impôt sur le résultat à payer, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de l'impôt sur le résultat à recouvrer et des créances d'exploitation.



Parkland.ca



PKI